Numéro de ROP : 090-09

Numéro du contrat : G9178-090003/001/CY Date d'attribution du contrat : 16 février 2010 Fin de la collecte des données : 31 mars 2010 Montant du contrat : 72 030,00 \$ (TPS comprise)

Sondage de suivi sur l'assurance-emploi, édition 2010

RAPPORT FINAL

Préparé pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada

nc-por-rop-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca

This report is available in the other official language.

Avril 2010



Phoenix Strategic Perspectives Inc. 1678, rue Bank, bureau 2, Ottawa (Ontario) K1V 7Y6 Téléphone: 613-260-1700 Télécopieur: 613-260-1300 Courriel: info@phoenixspi.ca

www.phoenixspi.ca

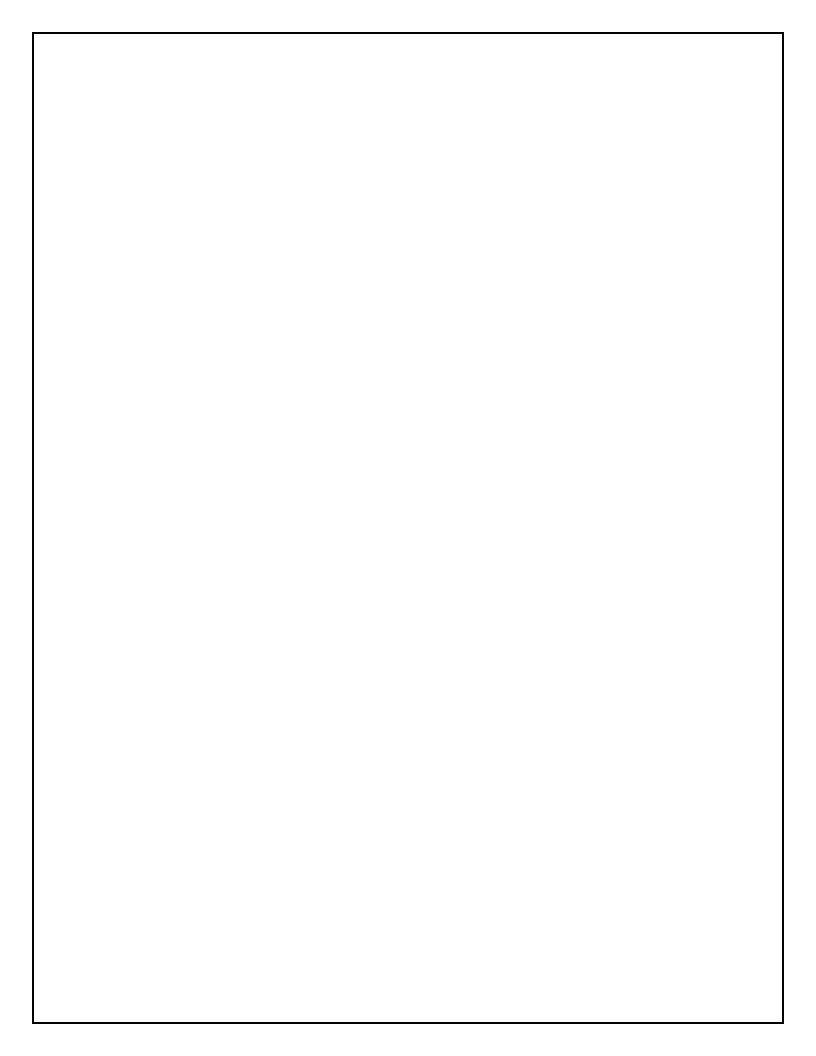


TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	i
Executive Summary	v
Introduction	1
Opinions en matière d'économie	4
Connaissance du régime d'assurance-emploi et opinions à son égard	9
Prestations de maladie	21
Prestations de compassion	24
Mesures d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes	33
Office de financement de l'assurance-emploi du Canada	36
Nouvelles initiatives	37
Situation professionnelle	39
Différences entre les sous-groupes	45
Profil démographique	55
Annexes: Questionnaires (français et anglais)	

SOMMAIRE

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) a retenu les services de Phoenix SPI pour réaliser une enquête sur le régime d'assurance-emploi (AE) auprès des Canadiens de 18 ans ou plus. Ce sondage, qui reprend des questions posées de 1998 à 2009 dans le cadre d'enquêtes similaires, a été entrepris afin de connaître l'opinion publique concernant le régime d'AE et d'autres dossiers s'y rapportant. Le questionnaire a été administré par téléphone à 1 508 répondants, du 15 au 31 mars 2010. Les résultats obtenus d'un échantillon de cette taille et de cette nature comportent une marge d'erreur de plus ou moins 2,7 %, 19 fois sur 20.

Survol des faits saillants

Opinions en matière d'économie

Les Canadiens sont d'avis partagés en ce qui concerne l'économie. La plus forte proportion (40 %-50 %) des répondants estiment que l'économie demeure sensiblement la même à tous les niveaux (local, provincial et national). La moitié des répondants sont d'avis que la santé de leur économie locale se maintient, tandis que les autres sont autant partagés entre des avis optimistes et pessimistes. Près de la moitié (45 %) des répondants sont d'avis que la santé de l'économie nationale se maintient, tandis que les autres répondants pensent plutôt qu'elle s'améliore (32 %) au lieu de s'affaiblir (20 %). Les opinions sur la santé des économies provinciales sont les plus diverses : 40 % des répondants estimant que l'économie de leur province se maintient, un tiers qu'elle s'améliore, et le quart qu'elle s'affaiblit. Les opinions sur l'économie du pays sont en fort contraste avec celles de l'année dernière. La proportion des répondants qui sont d'avis que l'économie nationale s'affaiblit a fortement baissé par rapport à l'année dernière (20 % c. 77 % en 2009), avec de nettes augmentations dans les proportions de répondants qui sont d'avis que l'économie se maintient (45 % c. 19 % en 2009) ou qu'elle s'améliore (32 % c. 2 % en 2009).

Malgré la diversité des opinions, une forte majorité (78 %) des répondants occupant un emploi et des travailleurs autonomes ne craignaient pas de perdre leur emploi au cours de la prochaine année. Toutefois, comme c'était le cas l'an dernier, moins de la moitié des répondants occupant un emploi considéraient qu'il *n'était pas du tout probable* qu'ils perdent leur emploi.

Connaissance du régime d'assurance-emploi et opinions à son égard

Plus des trois quarts de l'ensemble des répondants (78 %) étaient d'avis que le régime d'AE devrait offrir de plus longues périodes de prestations à ceux qui ont cotisé au programme pendant de nombreuses années (les deux tiers étant fortement d'accord avec cet énoncé). Plus des deux tiers (68 %) des répondants occupant un emploi étaient confiants qu'ils seraient admissibles aux prestations d'AE s'ils perdaient leur emploi. La proportion des répondants occupant un emploi et étant ainsi confiants a baissé progressivement depuis 2007, passant de 74 % à 68 %. Tout juste plus d'un tiers des répondants (36 %) étaient d'avis que les travailleurs saisonniers abusent du régime d'AE. Ceci représente une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Près de la moitié des répondants (46 %) étaient d'avis que le régime d'AE est équitable, les autres le trouvant dans des proportions presque égales soit ni équitable ni inéquitable (26 %) ou inéquitable (25 %). La proportion de Canadiens qualifiant le régime d'AE d'équitable a baissé progressivement depuis 2007, passant de 51 % à 46 %. Ceux qualifiant le régime d'AE d'inéquitable ont, le plus souvent, pointé les règles d'admissibilité comme raison (27 %).

Près de la moitié des répondants (46 %) étaient d'avis que le niveau de soutien financier procuré par le régime d'AE est adéquat, 7 % le considéraient généreux, tandis que 39 % des répondants étaient d'avis qu'il est insuffisant. Quant à la durée du soutien financier prévue par le régime d'AE en cas de perte d'emploi, près de la moitié des personnes sondées (47 %) étaient d'avis qu'elle est adéquate, et 7 % la considéraient généreuse. La plupart des autres étaient d'avis que la durée prévue est insuffisante (35 %), tandis que 11 % des répondants ont indiqué ne pas savoir.

Une majorité des Canadiens étaient d'avis que le régime actuel d'AE fonctionne bien et ne nécessiterait que de légers changements au besoin (56 %). Toutefois, un peu plus du tiers des répondants (35 %) étaient d'avis que des réformes importantes sont nécessaires. Les répondants qui étaient d'avis que des changements (importants ou mineurs) devraient être apportés au régime d'AE ont surtout proposé d'accroître la durée de la période de prestations (19 %).

Près de la moitié des Canadiens (47 %) n'étaient pas du tout au courant que le régime d'AE fournit des prestations additionnelles aux familles à faible revenu ayant des enfants. Bien que la proportion de Canadiens disant être assez ou très au courant de ces prestations demeure relativement faible et n'a pas beaucoup changé depuis 2001 (variant entre 31 % et 36 %), cette année, pour la première fois depuis que les résultats de cette question sont suivis par le sondage, la proportion des répondants n'étant pas du tout au courant de cette mesure est inférieure à 50 %.

Prestations de maladie

Une majorité des répondants occupant un emploi étaient très au courant (34 %) ou assez au courant (23 %) des prestations pour maladie de courte durée offertes par le régime d'AE, un tiers n'étaient pas du tout au courant de ces prestations, et 9 % étaient peu au courant de ces prestations. La proportion de répondants occupant un emploi et étant (assez ou très) au courant des prestations de maladie a atteint un sommet cette année (57 % c. 49 % en 2009, 52 % en 2008 et 47 % en 2007).

Un quart des répondants ont indiqué qu'au cours des 10 dernières années, ils ont dû s'absenter du travail pendant plus de deux semaines en raison d'une maladie de courte durée ou d'une blessure pour laquelle ils devaient fournir un certificat médical. Les deux tiers (65 %) de ces répondants ont indiqué avoir bénéficié d'un soutien du revenu durant cette période, tandis que 35 % n'ont pas bénéficié d'un tel soutien. Les sommes reçues à titre de soutien du revenu durant une absence liée à une maladie de courte durée ou à une blessure provenaient pour la plupart des prestations de maladie du régime d'AE (36 %) ou du régime d'invalidité de l'employeur (30 %).

Prestations de compassion

Une majorité (57 %) des Canadiens ont dit être assez au courant ou très au courant que des prestations de revenu sont offertes aux personnes qui doivent s'absenter temporairement de leur emploi afin de prodiguer des soins à un membre de leur famille gravement malade ou mourant. Parmi les autres répondants, 36 % ont dit qu'ils n'étaient pas du tout au courant de ces prestations, tandis que 7 % ont dit qu'ils étaient peu au courant de ces prestations. Un peu plus de la moitié des Canadiens (51 %) ont dit qu'ils demanderaient très probablement des prestations de compassion si, un jour, la situation l'exigeait. De plus, un quart des répondants ont jugé assez probable leur recours à de telles prestations, dans l'avenir.

Mesures d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes

Près des trois quarts des Canadiens (72 %) ont dit ne pas être au courant du fait que le gouvernement du Canada a adopté un projet de loi qui vise à offrir, sur une base volontaire, les prestations de maternité, parentales, de maladie et de compassion aux travailleurs autonomes canadiens. Seize pour cent ont affirmé être très au courant de cette mesure, en plus des 11 % qui ont affirmé être vaguement au courant.

Une majorité (57 %) des travailleurs autonomes ont dit <u>ne pas</u> avoir l'intention de participer au régime d'AE en vue de tirer profit de cette nouvelle mesure pour les travailleurs autonomes. Les autres personnes interviewées ont indiqué, dans des proportions presque égales, qu'elles participeraient au régime ou qu'elles ne savaient pas si elles le feront. Les travailleurs autonomes qui ont l'intention de participer au régime d'AE étaient plus nombreux à exprimer de l'intérêt à l'égard des prestations de compassion (63 %) et des prestations de maladie (54 %). Environ un quart (24 %) ont exprimé de l'intérêt pour les prestations parentales, et une personne sur cinq a exprimé de l'intérêt pour les prestations de maternité. Compte tenu du très faible nombre de travailleurs autonomes ayant indiqué avoir l'intention de participer au régime d'AE (c.-à-d. entre 24 et 62 répondants, selon la question), il faut faire preuve de grande précaution en interprétant ces résultats.

La principale raison invoquée par les travailleurs autonomes qui n'ont pas l'intention de participer au régime d'AE (n = 125) est de ne pas avoir besoin des prestations (54 %).

Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

La grande majorité des Canadiens (91 %) ont dit ne pas être au courant de la création de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC). Ce résultat est presque identique à celui de 2009.

Nouvelles initiatives

Une majorité des Canadiens (entre 70 % et 78 %) ont dit ne pas être au courant des diverses mesures que le gouvernement a mises en place pour améliorer l'AE et pour augmenter les fonds destinés au développement des compétences et à la formation.

Attestation de la neutralité politique :

En ma qualité d'Agent principal de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la *Politique de communication* du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrés ne contiennent <u>aucune</u> référence sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Milippe Cazzi

Philippe Azzie, vice-président, Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Pour de plus amples renseignements :

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Numéro du contrat conclu avec TPSGC: G9178-090003/001/CY

Numéro ROP: 090-09

Date d'attribution du contrat : 16 février 2010 Fin de la collecte des données : 31 mars 2010 Montant du contrat : 72 030,00 \$ (TPS comprise)

Pour de plus amples renseignements sur cette étude, prière d'en faire la demande par courriel à cette adresse : nc-por-rop-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

EXECUTIVE SUMMARY

Phoenix SPI was commissioned by Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) to conduct a survey with Canadians 18 years and older, to explore issues related to the Employment Insurance (EI) Program. This study, which tracks data from similar surveys conducted from 1998 to 2009, was undertaken in order to explore public perceptions of the EI program and related matters. The telephone survey was completed by 1,508 respondents March 15-31, 2010. Based on a sample of this size and structure, the overall results can be considered to be accurate to within +/- 2.7%, 19 times out of 20.

Key Findings

Economic Perceptions

Canadians have mixed views on the economy. The largest proportion (40-50%) feel that the economy is staying about the same at each level (local, provincial, and national). Half feel that their local economy is stable, with the other half almost evenly split between optimistic and pessimistic assessments. Close to half (45%) feel that the national economy is stable, with the remainder more likely to think it is getting stronger (32%) than weaker (20%). Assessments of provincial economies are most likely to be mixed: 40% describing theirs as stable, one-third as getting stronger, and one-quarter as getting weaker. Assessments of the national economy are in sharp contrast to last year's. The proportion who think the national economy is weakening has decreased significantly since last year (20% vs. 77% in 2009), with corresponding sharp increases in the proportions who think it is stable (45% vs. 19% in 2009) or getting stronger (32% vs. 2% in 2009).

Despite mixed assessments, a strong majority of employed and self-employed respondents (78%) think it is unlikely that they will lose their jobs in the coming year. However, as was the case last year, fewer than half the employed respondents are categorical about their job security (i.e. that they are *not at all likely* to lose their job).

Attitudes/knowledge of EI Program

Over three-quarters of all respondents (78%) agree that the EI program should offer longer benefits to those who have contributed to the program for many years (with two-thirds expressing strong agreement). Over two-thirds (68%) of employed respondents are confident they could access EI benefits if they were to lose their job. The proportion of employed respondents expressing confidence in this has declined gradually since 2007, from 74% to 68%. Just over one-third of respondents (36%) believe the EI program is being abused by seasonal workers. This represents a slight increase since last year.

Close to half (46%) feel the EI program is fair, with the rest almost equally divided between neutrality (26%) and the perception that the program is unfair (25%). The proportion of Canadians that think the EI program is fair has declined gradually since 2007, from 51% to 46%. Those who described the EI program as unfair most often pointed to eligibility rules to explain why (27%).

Close to half (46%) think the level of income support provided by the EI program is adequate, with an additional 7% describing it as generous, while 39% think it is insufficient. When it comes to the duration of income support provided by the EI program for loss of employment, close to half of those surveyed (47%) think this is adequate, with an additional 7% describing it as generous. Most of the rest think it is insufficient (35%), while 11% said they did not know.

A majority of Canadians say that the current EI program works well and needs only minor adjustments as problems arise (56%). However, just over one-third (35%) see a need for major reforms. Those who think the EI program would benefit from changes (major or minor) were most likely to say that the benefit period should be expanded (19%).

Close to half of Canadians (47%) say they are not at all aware that additional benefits were available through the EI program for low-income families with children. While the proportion of Canadians at least somewhat aware of such benefits remains relatively low and has changed little since 2001 (31-36%), this year is the first time since tracking of this issue began that the proportion totally unaware of these benefits has dropped below half.

Sickness Benefits

A majority of those who work for an employer indicated that they are very (34%) or somewhat aware (23%) of short-term illness benefits available through the EI program, while one-third said they were not at all aware of this, and 9% said they were not very aware of it. Awareness of short-term illness benefits is at the highest level it has been since tracking began (57% vs. 49% in 2009, 52% in 2008 and 47% in 2007).

One-quarter of respondents indicated that over the past ten years they have been absent from work for more than two weeks due to a short-term illness or injury that required a doctor's certificate. Two-thirds (65%) of these indicated that they have received income support during their absence, while 35% said they did not. Income support during absence from work due to illness or injury came primarily from EI Sickness benefits (36%) and an employer's disability plan (30%)

Compassionate Care Benefits

A majority of Canadians (57%) say they are somewhat or very aware of income benefits available to individuals who need to take time off work to care for a gravely ill or dying family member. Of the rest, 36% are not at all aware, while 7% are not very aware of the availability of such benefits. Just over half of Canadians (51%) say they would be very likely to apply for Compassionate Care benefits if they were faced with a situation in which the need for such benefits arose. Another quarter said they would be somewhat likely to do so.

EI measures for Self-Employed People

Close to three-quarters of Canadians (72%) are unaware that the Government of Canada has passed legislation providing EI Maternity, Parental, Sickness, and Compassionate Care benefits to self-employed Canadians on a voluntary basis. Sixteen % claim to be definitely aware of this, and a further 11% claim to be vaguely aware of it.

A majority of self-employed individuals (57%) said they do <u>not</u> intend to opt into the EI program to take advantage of this new measure for the self-employed. The rest were almost evenly divided between those who said they would and those who did not know. Those intending to opt into the EI program were most likely to express interest in compassionate care benefits (63%) and sickness benefits (54%). Approximately one-quarter (24%) expressed interest in Parental benefits, and one-in-five expressed interest in Maternity benefits. Extreme caution should be exercised in interpreting these results due to the very small number of self-employed respondents who intend to opt into the EI program (i.e. between 24-62 respondents depending on the question asked).

Among self-employed respondents who do not intend to opt into the EI program (n = 125), the main reason given to explain why is lack of need (54%).

Canada Employment Insurance Financing Board (CEIFB)

The vast majority of Canadians (91%) are unaware of the creation of the Canada Employment Insurance Financing Board (CEIFB) – virtually identical to 2009 numbers.

New Initiatives

A majority of Canadians (70-78%) were unaware of various measures undertaken by the government to enhance Employment Insurance and provide additional funding for skills development and training.

Political Neutrality Certification:

I hereby certify as a Senior Officer of Phoenix Strategic Perspectives that the deliverables fully comply with the Government of Canada political neutrality requirements outlined in the *Communications Policy* of the Government of Canada and Procedures for Planning and Contracting Public Opinion Research. Specifically, the deliverables do <u>not</u> contain any reference to electoral voting intentions, political party preferences, standings with the electorate, or ratings of the performance of a political party or its leader.

Philippe Cazzi

Philippe Azzie, Vice-President, Phoenix Strategic Perspectives Inc.

More Information:

Supplier Name: Phoenix Strategic Perspectives Inc. **PWGSC Contract Number:** G9178-090003/001/CY

POR Number: 090-09

Award Date: February 16, 2010

Fieldwork Completion Date: March 31, 2010 Contract amount: \$72,030.00 (inc. GST)

To obtain more information on this study, please e-mail

nc-por-rop-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

INTRODUCTION

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) a retenu les services de Phoenix Strategic Perspectives pour réaliser une enquête auprès du grand public sur le régime d'assurance-emploi (AE).

Contexte

Presque chaque année depuis 12 ans, le Ministère a réalisé une étude pour connaître l'opinion publique sur le régime d'assurance-emploi et d'autres dossiers s'y rapportant. Étant donné la nature changeante du travail au sein du marché du travail du Canada, il importe de continuer à mesurer, chaque année, l'opinion publique concernant les divers aspects et éléments du régime d'AE afin de s'assurer que celui-ci continue à répondre aux besoins des travailleurs. Plus particulièrement, les renseignements obtenus permettent d'élaborer des recommandations stratégiques et de cerner divers points à prendre en considération. Ces enquêtes annuelles permettent de recueillir un aperçu longitudinal traçant l'évolution des opinions des Canadiens et permettant de cerner les nouveaux enjeux en matière d'affaires publiques.

Le suivi des dossiers relatifs à l'AE fait partie des activités de recherche de RHDCC depuis 1998. La plus récente enquête a été réalisée de février à mars 2009 et a eu recours à un échantillonnage probabiliste stratifié par région comptant 1 515 Canadiens. L'enquête réalisée de janvier à février 2008 (n = 1 511) et celle de janvier 2007 (n = 1 500) ont aussi eu recours à un échantillonnage probabiliste stratifié par région. L'enquête de mars 2005 a eu recours à un échantillon de 1 752 adultes canadiens et à un suréchantillon de 426 Canadiens ayant connu une situation où les exigences de leur emploi entraient en conflit avec la nécessité de prendre soin d'un membre de leur famille gravement malade. Auparavant, le Ministère avait sondé l'opinion de 1 500 adultes canadiens, en janvier 2001 et en décembre 2001. En 2003, le sondage de suivi sur l'AE avait été réalisé auprès de 1 500 adultes canadiens et comportait un suréchantillon de 200 travailleurs autonomes. En 2004, le sondage avait recueilli les opinions de 1 500 adultes canadiens, en mars, et s'était prolongé en avril pour inclure un échantillon de 1 652 travailleurs autonomes.

Le Sondage de suivi sur l'AE de 2010 a principalement porté sur les points suivants :

- L'opinion des travailleurs sur la possibilité de perdre leur emploi;
- L'évaluation du régime d'AE et de ses politiques;
- L'équité et la générosité perçues du régime d'AE;
- La connaissance du public du supplément que verse l'AE aux familles à faible revenu ayant des enfants;
- Les prestations de maladie et de compassion;
- La connaissance des mesures de l'AE pour les travailleurs autonomes et l'intérêt à cet égard;
- La connaissance du public des améliorations apportées au régime d'AE.

Les responsables des politiques en matière d'AE utiliseront les résultats du sondage dans le cadre de leurs activités de surveillance du régime ainsi qu'à des fins de communication.

Les résultats du sondage pourraient aussi servir à orienter les études à venir sur le régime d'AE et d'autres dossiers s'y rapportant. Finalement, l'enquête permettra également d'évaluer les résultats des récentes initiatives d'AE mises en œuvre parallèlement aux activités normales du régime.

Méthodologie de recherche

Afin de réaliser les objectifs de cette étude, nous avons effectué un sondage téléphonique auprès de 1 508 résidents canadiens, âgés de 18 ans ou plus. Les résultats nationaux obtenus de cet échantillon comportent une marge d'erreur de plus ou moins 2,7 %, 19 fois sur 20. La collecte des données a eu lieu du 15 au 31 mars 2010.

Nous avons eu recours à un échantillon stratifié disproportionné afin d'accroître la fiabilité des résultats régionaux et provinciaux. Le tableau suivant présente la base d'échantillonnage de cette étude :

Province	Base d'échantillonnage			
	Nombre d'entrevues	Marge d'erreur		
Provinces de l'Atlantique	202	+/- 6,9		
Québec	354	+/- 5,2		
Ontario	400	+/- 4,9		
Provinces des Prairies	352	+/- 5,6*		
Manitoba	100	+/- 9,8		
Saskatchewan	100	+/- 9,8		
Alberta	152	+/- 7,9		
Colombie-Britannique	200	+/- 6,9		
Canada	1 508	+/- 2,7*		

^{*}Note: La marge d'erreur s'appliquant aux résultats nationaux et à ceux des Prairies tient compte de la stratification de l'échantillonnage.

Avant l'analyse, les données ont été pondérées de façon à ce que les résultats soient représentatifs des diverses régions du Canada et puissent être traités comme le seraient ceux tirés d'un échantillon probabiliste proportionné sur le plan régional. Les modèles de pondération ont été élaborés à partir des données de Statistique Canada. Pour ce qui est des provinces des Prairies, nous avons d'abord pondéré les données de chaque province individuellement; par la suite, les données de l'ensemble de la région ont été pondérées avec celles des autres provinces. Nous avons voulu faire en sorte que les résultats de la région reflètent de façon exacte la répartition géographique des Canadiens dans cette région. Nous avons également pondéré les données selon le sexe et l'âge.

Voici d'autres précisions sur la méthodologie de cette étude :

- Il a fallu un peu plus de 16 minutes, en moyenne, pour administrer le questionnaire.
- Nous avons effectué jusqu'à huit appels pour joindre les répondants de l'échantillon.

- Nous avons réalisé un pré-test du questionnaire anglais le 15 mars et du questionnaire français, le 17 mars (17 entrevues en anglais et 20 en français).
- Les appels ont été effectués en soirée et durant les fins de semaine.
- Nous avons révélé l'identité du commanditaire de l'étude (le gouvernement du Canada).

Historique des appels

Le tableau ci-dessous présente l'historique des appels effectués dans le cadre de la présente enquête ainsi que le calcul du taux de réponse (selon la méthode de l'ARIM) :

Historique des appels						
Nombre total de numéros acceptés		23 632				
Total des unités hors du champ de l'enquête	6 474					
Hors service		6 376				
Entreprise, numéro non résidentiel Double		98				
Bloqué par la compagnie de téléphone						
Cas non résolus	7 454					
Occupé, sans réponse, messagerie vocale		7 454				
Numéro retiré, 8 tentatives infructueuses						
Unités dans le champ de l'enquête – non répondantes	7750					
Non disponible		844				
Refus du ménage		6767				
Interruption		139				
Unités dans le champ de l'enquête - répondantes	1 954					
Questionnaires administrés au complet		1 508				
Inadmissible		94				
Quota atteint		0				
Barrière linguistique		352				
Taux de réponse		9 %				

Note au lecteur

Tout au long du rapport, les mots « répondants » et « Canadiens » sont utilisés de manière interchangeable pour désigner les personnes qui ont participé au sondage.

Les questionnaires anglais et français sont annexés au présent rapport.

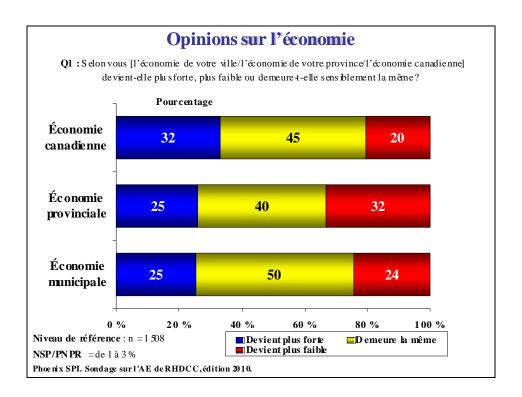
OPINIONS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE

Cette section présente l'opinion des répondants sur la santé de l'économie à l'heure actuelle.

Les Canadiens sont d'avis partagés en ce qui concerne l'économie du Canada, des provinces ou des municipalités

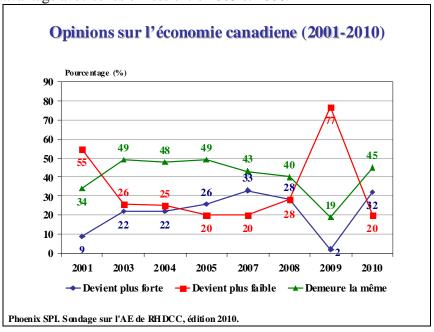
Les Canadiens sont d'avis partagés en ce qui concerne l'économie : aucun des choix de réponse sur les perspectives économiques nationales, provinciales ou municipales ne rallie plus que la moitié des répondants.

Plus de répondants estiment que les économies des deux ordres de gouvernement et des municipalités demeurent sensiblement les mêmes. C'est en ce qui concerne l'économie de leur ville que les répondants ont été plus nombreux à partager cette opinion. La moitié des répondants sont d'avis que la santé de leur économie municipale se maintient, tandis que les autres sont partagés entre des avis optimistes et pessimistes. Près de la moitié (45 %) des répondants sont d'avis que la santé de l'économie nationale se maintient, tandis que les autres répondants sont plus nombreux à penser qu'elle s'améliore (32 %) plutôt qu'elle s'affaiblit (20 %). Les opinions sur la santé des économies provinciales sont les plus diverses : 40 % des répondants estiment que l'économie de leur province se maintient, un tiers, qu'elle s'améliore, et le quart, qu'elle s'affaiblit.



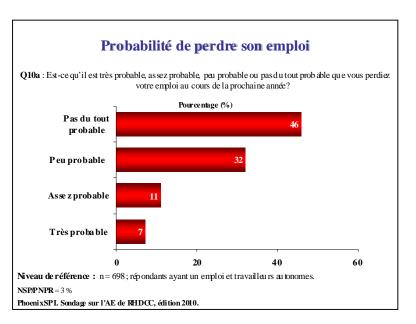
Les évaluations de l'économie canadienne prennent du mieux par rapport aux perceptions négatives de l'année dernière

L'opinion publique à l'égard de l'économie canadienne actuelle diverge fortement de ce qu'elle était l'an passé, au cœur du ralentissement économique. La proportion des répondants jugeant que l'économie nationale s'affaiblit a reculé considérablement depuis un an (20 % contre 77 % en 2009), et la proportion de ceux considérant que l'économie se maintient ou s'améliore a cru dans la même mesure. Les opinions actuelles sur l'économie canadienne concordent davantage avec celles émises entre 2003 et 2008.



La plupart des répondants pensaient être à l'abri d'une perte d'emploi au cours de la prochaine année

Une importante majorité (78 %) de répondants ayant un emploi et de travailleurs autonomes¹ (n = 698)craignaient pas de perdre leur emploi cours au prochaine année (près de la moitié d'entre eux considérant une telle éventualité pas du tout probable). Par contre, 18 % considéraient cette



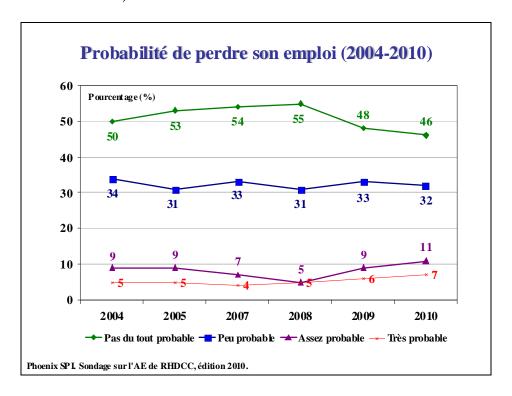
¹ Prière de noter que, dans le cadre du présent rapport, la catégorie « répondants ayant un emploi » regroupe ceux ayant un employeur, les étudiants ayant un emploi et les personnes s'étant absentées temporairement de leur travail. La catégorie « travailleurs autonomes » regroupe les travailleurs autonomes de même que les travailleurs indépendants ayant, en plus, un emploi.

Phoenix Strategic Perspectives Inc.

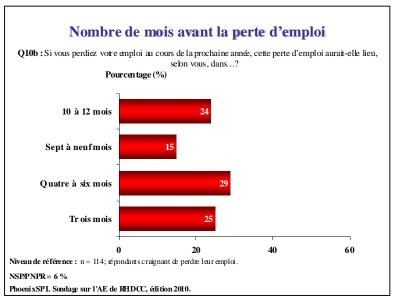
5

possibilité assez probable ou très probable.

Comme c'était le cas l'an passé, moins de la moitié des répondants ayant un emploi ont rapporté ne craindre aucunement de le perdre. Qui plus est, la proportion de répondants qui étaient d'avis qu'ils pourraient perdre leur emploi a cru par rapport à 2008 (18 % des répondants considéraient assez probable et très probable de perdre leur emploi contre 15 % en 2009 et 10 % en 2008).



Parmi répondants les jugeant au moins assez probable une perte d'emploi au cours de la prochaine année (n = 114), la majorité (54 %) croyaient que celle-ci aurait lieu dans les six prochains mois, alors qu'un peu plus du tiers (39 %) craignaient une telle éventualité dans la seconde partie de l'année à venir.

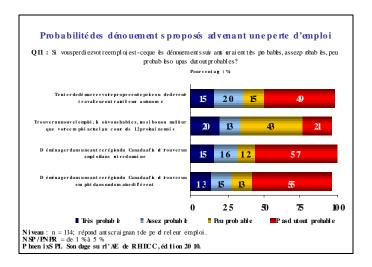


Probabilité des dénouements proposés advenant une perte d'emploi

Nous avons demandé aux répondants ayant un emploi et jugeant assez ou très probable de le perdre au cours de la prochaine année $(n = 114)^2$ d'évaluer la probabilité des dénouements suivants :

- Être capables de trouver un nouvel emploi, là où ils habitent, aussi bon ou meilleur que leur emploi actuel, au cours des 12 prochains mois.
- S'il le fallait, être disposés à déménager afin de trouver un emploi dans <u>leur</u> domaine, dans une autre région du Canada.
- S'il le fallait, être disposés à déménager afin de trouver un emploi dans un domaine différent, dans une autre région du Canada.
- Tenter de démarrer leur propre entreprise ou de devenir travailleurs ou travailleuses autonomes.

À peine le tiers environ des répondants ont jugé probable chacun des dénouements proposés. Un peu plus du tiers (35 %) ont indiqué qu'ils seraient disposés à tenter de démarrer leur propre entreprise ou à devenir travailleur autonome. Une proportion légèrement plus faible de répondants considéraient probable de trouver un nouvel emploi, là où ils habitent, aussi bon ou meilleur que leur emploi actuel, au cours des 12 prochains mois (33 %) ou de déménager dans une autre région du Canada afin de trouver un emploi dans leur domaine (31 %). Juste un peu plus du quart (28 %) ont qualifié de probable leur déménagement dans une autre région du Canada pour trouver un emploi dans un domaine différent.



Vu autrement, une majorité a qualifié d'<u>improbable</u> l'un ou l'autre de ces dénouements. Plus des deux tiers des répondants ont indiqué qu'ils ne seraient probablement pas disposés à déménager ailleurs au Canada afin de trouver un emploi dans leur domaine (69 %) ou dans un domaine différent (68 %). Une majorité de répondants ont déclaré catégoriquement que chacun des dénouements proposés était improbable. Près des deux

_

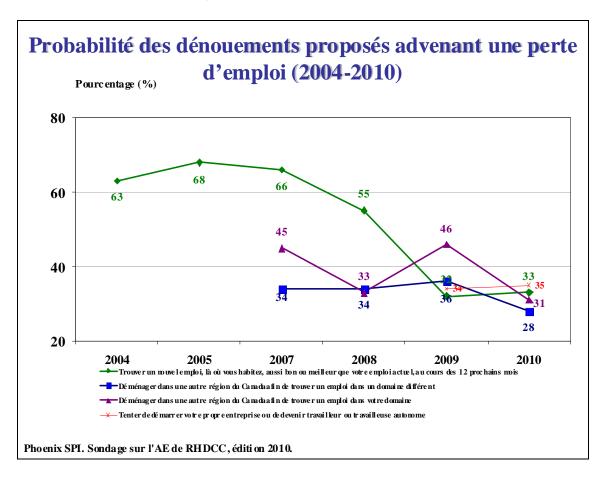
² Prière de noter le nombre relativement faible de répondants (n = 114) et d'en tenir compte dans l'interprétation de ces données.

tiers (64 %) des répondants ont indiqué qu'ils ne tenteraient probablement pas de démarrer leur propre entreprise ou de devenir travailleur autonome, ou encore qu'ils n'arriveraient probablement pas à trouver un nouvel emploi, là où ils habitent, aussi bon ou meilleur que leur emploi actuel, au cours des 12 mois suivants. Environ la moitié des répondants (49 %) ont répondu qu'il n'était pas du tout probable qu'ils tentent de démarrer leur propre entreprise ou de devenir travailleur autonome.

La proportion de Canadiens estimant probable de trouver un nouvel emploi dans la même région demeure faible pour la deuxième année consécutive

La proportion des répondants croyant être capables de trouver un nouvel emploi, aussi bon ou meilleur que leur emploi actuel, dans leur région (s'ils perdaient leur emploi) est semblable à ce qu'elle était l'an dernier. Depuis le début de l'étude de cette question, c'est la deuxième année où moins de la moitié des répondants étaient de cet avis. La proportion des répondants estimant probable qu'ils démarrent leur propre entreprise où qu'ils deviennent travailleurs autonomes est presque identique à ce qu'elle était dans le sondage de 2009, la première fois où une question à ce sujet était posée.

La proportion de répondants se disant disposés à déménager afin de trouver un emploi dans un domaine différent n'a jamais été aussi basse depuis le début de l'étude de cette question, alors que la proportion des répondants se disant disposés à déménager afin de trouver un emploi dans leur domaine connaît toujours des fluctuations (31 % contre 46 % en 2009, 33 % en 2008 et 45 % en 2007).



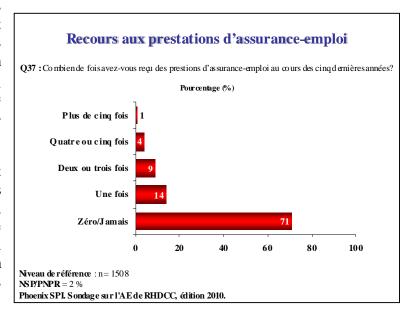
CONNAISSANCE DU RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI ET OPINIONS À SON ÉGARD

Cette section porte sur l'utilisation que font les répondants du régime d'AE, ce qu'ils en savent et l'opinion qu'ils en ont.

Le quart des répondants ont dit avoir touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années

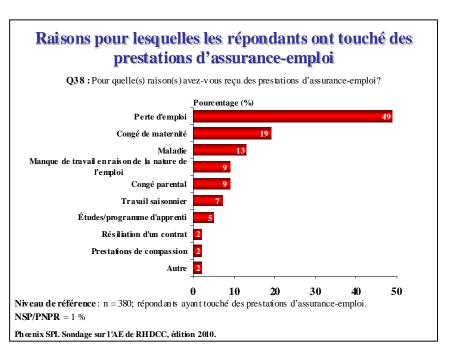
En tout, le quart des Canadiens sondés ont dit avoir touché des prestations d'AE, à un moment ou à un autre, au cours des cinq dernières années, tandis que les autres ont indiqué ne pas en avoir reçu.

Parmi les répondants ayant reçu des prestations au cours des cinq dernières années, 14 % en avaient reçu une fois, 9 % en avaient reçu deux ou trois fois et 5 % en avaient reçu au moins quatre fois.



La perte d'un emploi : la principale raison pour laquelle les répondants ont touché des prestations d'AE

• Chez les répondants ayant reçu des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (n = 380), la perte d'emploi a été la raison la plus invoquée (49 %).



Suivent, de loin, les raisons suivantes : le congé de maternité (19 %), la maladie (13 %), les mises à pied ou le manque de travail en raison de la nature de l'emploi et le congé parental (9 % chacune), le travail saisonnier (7 %), le retour aux études ou l'inscription à un programme d'apprenti (5 %), la résiliation d'un contrat (2 %) et les prestations de compassion (2 %). La catégorie « Autre » regroupe les raisons suivantes : un déménagement et une blessure ou une invalidité.

La perte d'emploi demeure la principale raison pour laquelle les répondants ont touché des prestations d'AE, et sa proportion dans l'ensemble des raisons données a progressé depuis le début du suivi (49 % contre 45 % en 2009 et 42 % en 2008).

La plupart des répondants n'ont <u>pas</u> déménagé pour trouver du travail pendant qu'ils recevaient des prestations d'AE

La vaste majorité des répondants (87 %) qui ont indiqué avoir reçu des prestations d'AE au

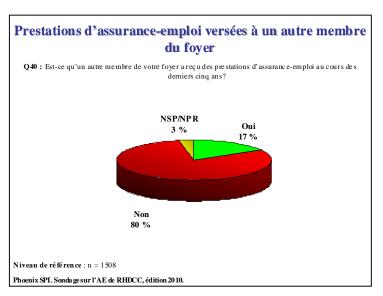
cours des cinq dernières années en raison d'une perte d'emploi (y compris le manque de travail, le travail saisonnier et la résiliation d'un contrat) ont déclaré ne pas avoir déménagé pour tenter de trouver du travail pendant qu'ils recevaient ces prestations, alors que 13 % ont indiqué l'avoir fait.

Les résultats sont presque identiques à ceux de 2009 et de 2008.



Près d'un répondant sur cinq a indiqué qu'un autre membre de son foyer avait touché des prestations d'AE

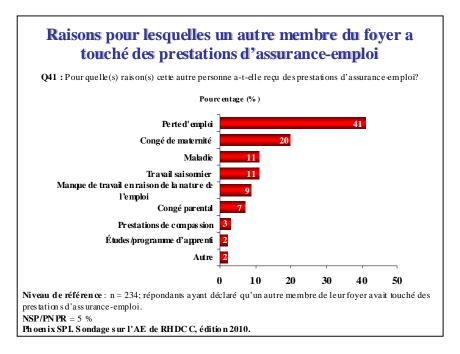
Dans une proportion de 17 %, les répondants ont rapporté qu'un autre membre de leur foyer avait reçu des prestations d'AE au cours des cinq dernières années. La plupart des autres (80 %) ont indiqué qu'aucun membre de leur foyer n'avait reçu de telles prestations, et 3 % n'ont pas répondu à la question ou ont indiqué qu'elle ne s'appliquait pas à eux.



Les résultats obtenus sont presque identiques à ceux de 2009 et de 2008.

La perte d'emploi : encore la principale raison pour laquelle un autre membre du foyer a touché des prestations d'AE

La perte d'emploi est aussi, le plus souvent, à l'origine des prestations reçues par les autres membres du foyer. Dans une proportion de 41 %, les répondants ayant rapporté qu'un membre de leur foyer avait touché des prestations (n = 234) ont indiqué qu'il y avait eu perte d'emploi. En ordre décroissant, les autres raisons mentionnées sont le congé de maternité (20 %), la maladie (11 %), le travail saisonnier (11 %), la mise à pied ou le manque de travail en raison de la nature de l'emploi (9 %), le congé parental (7 %), les prestations de compassion (3 %) et le retour aux études ou l'inscription à un programme d'apprenti (2 %).



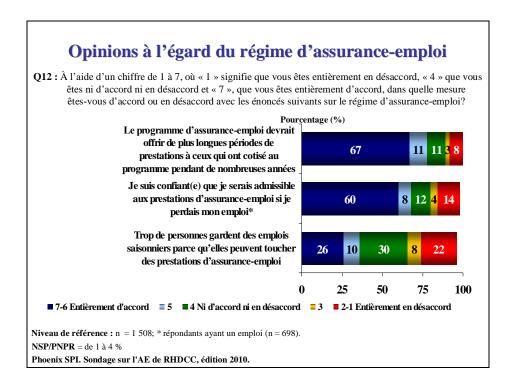
La catégorie « Autre » regroupe les raisons suivantes : une blessure ou une invalidité, une faillite et la résiliation d'un contrat. Les résultats obtenus ressemblent beaucoup à ceux de 2009 et de 2008.

Opinions à l'égard du régime d'AE

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec les trois énoncés suivants sur le régime d'AE (sur une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifiait entièrement en désaccord, « 4 », ni d'accord ni en désaccord et « 7 », entièrement d'accord) :

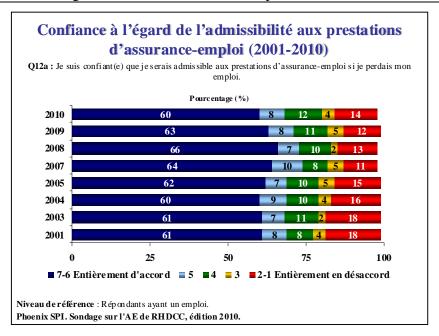
- Je suis confiant(e) que je serais admissible aux prestations d'AE si je perdais mon emploi (affirmation présentée uniquement aux personnes ayant un emploi).
- Trop de personnes gardent des emplois saisonniers parce qu'elles peuvent toucher des prestations d'AE.
- Le régime d'AE devrait offrir de plus longues périodes de prestations à ceux qui ont cotisé au programme pendant de nombreuses années.

Plus des trois quarts des répondants (78 %) étaient d'accord pour dire que le régime d'AE devrait offrir de plus longues périodes de prestations à ceux qui ont cotisé au programme pendant de nombreuses années (les deux tiers étant entièrement d'accord avec l'énoncé). Le reste des répondants était divisé en proportions identiques (11 % chacune) entre ceux qui étaient ni d'accord ni en désaccord avec cet énoncé, et ceux qui étaient en désaccord. Parmi les répondants ayant un emploi (n = 698), plus des deux tiers (68 %) étaient persuadés d'être admissibles aux prestations d'AE s'ils perdaient leur emploi (60 % se disant même entièrement d'accord avec l'affirmation présentée). Par contre, 18 % se sont dits en désaccord et 12 %, ni d'accord ni en désaccord. Les répondants étaient partagés en ce qui concerne l'affirmation selon laquelle trop de personnes gardent des emplois saisonniers parce qu'elles peuvent toucher des prestations d'AE : 36 % étaient d'accord avec l'affirmation, 30 %, en désaccord et 30 %, ni d'accord ni en désaccord.



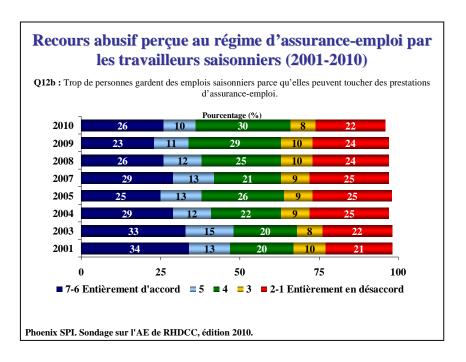
La confiance à l'égard de l'admissibilité aux prestations d'AE demeure stable au fil du temps

Depuis 2001, plus des deux tiers des Canadiens sondés (entre 68 % et 74 %) se disent persuadés de pouvoir avoir accès aux prestations d'AE. Depuis 2008, nous avons toutefois constaté une diminution minime dans la proportion des répondants manifestant une grande confiance à cet égard, ce qui met fin à la légère augmentation progressive observée depuis 2005. Cela étant dit, la proportion des répondants exprimant une grande confiance a fluctué d'au plus six points de pourcentage depuis le début de l'étude (elle varie de 60 % à 66 %).



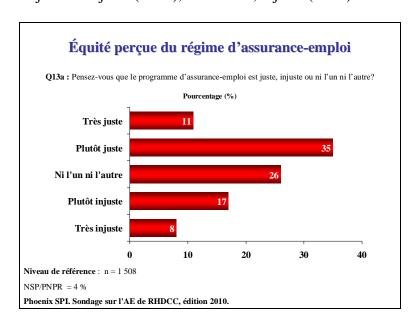
Perceptions de recours abusif au régime d'AE par les travailleurs saisonniers

Les données révèlent une légère augmentation par rapport à l'année dernière de la proportion des Canadiens croyant que trop de personnes gardent des emplois saisonniers parce qu'elles peuvent toucher des prestations en morte-saison. Ceci met un terme au déclin progressif, depuis 2007, de la proportion de Canadiens se disant d'accord avec cette affirmation (36 % contre 34 % en 2009, 38 % en 2008 et 42 % en 2007). Toutefois, la proportion de répondants se disant en désaccord (30 %) est demeurée inchangée depuis 2004.



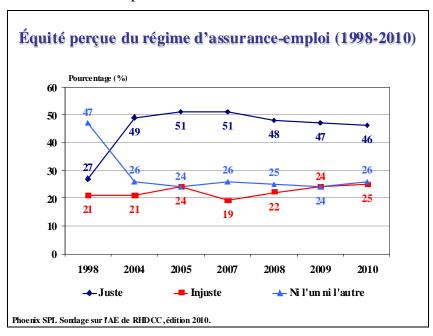
Près de la moitié des répondants jugeaient le programme équitable; les autres étaient partagés

Un peu moins de la moitié des répondants étaient d'avis que le régime d'AE est plutôt juste (35 %) ou très juste (11 %). Les autres étaient divisés en parts égales : certains jugeant celui-ci ni juste ni injuste (26 %), et d'autres, injuste (25 %).



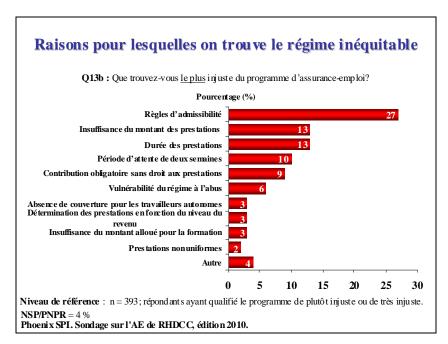
De moins en moins de répondants trouvent le régime équitable

La proportion des répondants trouvant le régime d'AE équitable a légèrement diminué depuis 2007, passant de 51 % à 46 %, alors que la proportion de ceux le qualifiant d'inéquitable a augmenté de 6 % durant la même période.



On trouve le régime inéquitable, surtout en raison des règles d'admissibilité

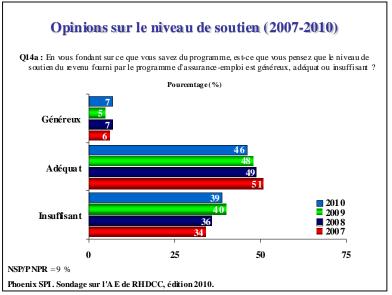
Les répondants jugeant le régime inéquitable (n = 393) ont, le plus souvent, critiqué ses règles d'admissibilité (27 %). Viennent ensuite les raisons suivantes : l'insuffisance du montant des prestations (13 %), la durée des prestations (13 %), la période d'attente de deux semaines (10 %), l'obligation, selon certains, de cotiser au programme sans avoir droit aux prestations (9 %) et la vulnérabilité du régime à l'abus (6 %).



Une petite proportion de répondants (de 2 à 3 %) ont reproché l'absence de couverture pour les travailleurs autonomes, la détermination des prestations en fonction du niveau du revenu, l'insuffisance du montant alloué pour la formation et le manque d'uniformité des prestations d'une province à l'autre. La catégorie « Autre » regroupe les raisons suivantes : le montant du surplus et la détermination des prestations ne tenant pas compte de la situation personnelle.

La proportion de Canadiens estimant adéquat le montant du soutien fourni par l'AE est à la baisse

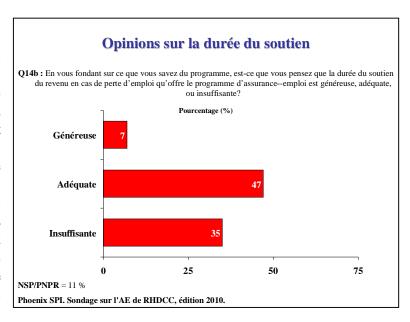
Près de la moitié des personnes sondées (46 %) étaient d'avis que le niveau de soutien du revenu fourni par le régime d'AE adéquat 7 % le trouvaient généreux. La plupart des autres répondants jugeaient le insuffisant (39 %), tandis que 9 % n'ont pu se prononcer ou ont préféré ne pas répondre à la question.



Depuis 2007, la proportion de Canadiens croyant que le montant des prestations est adéquat ou généreux est demeurée relativement stable, entre 53 % et 57 %.

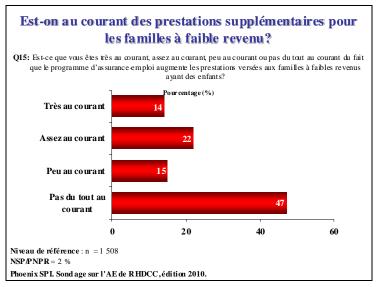
Les opinions sur la durée du soutien du revenu ressemblent à celles sur le niveau de soutien

Les opinions des répondants sur la durée du soutien en cas de perte d'emploi qu'offre le régime d'AE sont semblables à celles qu'ils ont sur le niveau de soutien. Près de la moitié d'entre eux (47 %) ont indiqué que la durée du soutien était adéquate et une proportion supplémentaire de l'ont qualifiée 7 % généreuse. La plupart des autres répondants la jugeaient insuffisante (35 %), tandis n'ont pu 11 % prononcer ou ont préféré ne pas répondre à la question.



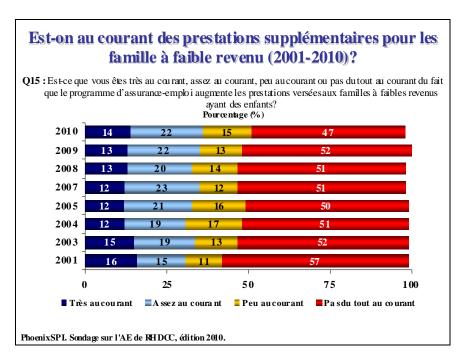
Un peu moins de la moitié des répondants n'étaient pas au courant du supplément versé aux familles à faible revenu

Un peu moins de la moitié des Canadiens sondés (47 %) n'étaient pas du tout au courant que le régime d'AE prévoit des prestations additionnelles pour les familles à faible revenu ayant des enfants. En outre, 15 % ont dit être peu au courant de ce fait. Les répondants se disant au courant étaient plus enclins à se dire assez au courant (22 %) que très au courant (14 %).



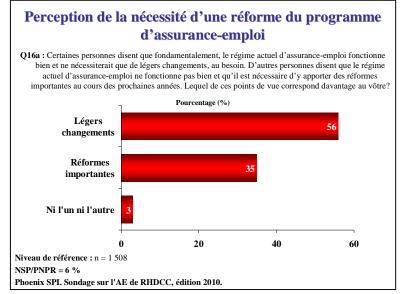
La connaissance du supplément versé aux familles à faible revenu demeure faible, d'année en année

La proportion des répondants étant au moins assez au courant que le régime d'AE prévoit des prestations additionnelles pour les familles à faible revenu ayant des enfants est demeurée relativement faible et a très peu changé depuis 2001 (de 31 à 36 %). Cela dit, la proportion des répondants se disant pas du tout au courant est passée sous la barre des 50 % pour la première fois depuis le début du suivi de cette question.

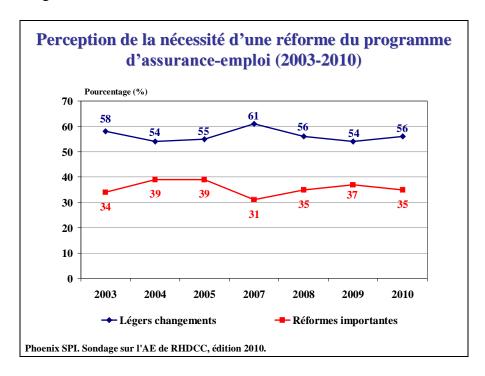


Seuls des changements mineurs seraient requis, selon la plupart des répondants

La majorité des répondants étaient d'avis que le régime actuel d'AE fonctionne bien et ne nécessiterait que de légers changements, besoin (56 %). Toutefois, un plus du tiers des peu répondants (35 %) étaient d'avis que des réformes importantes sont nécessaires. Trois pour cent répondants ne partageaient ni l'une ni l'autre de ces opinions.



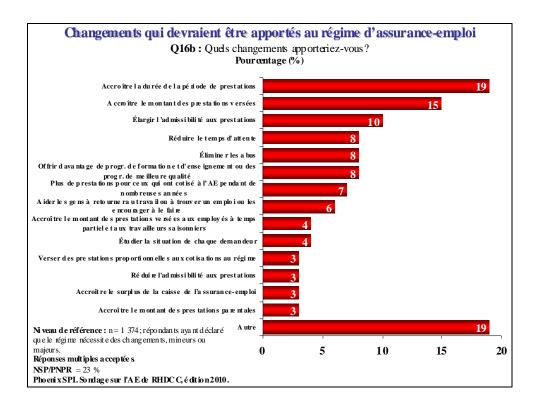
Les opinions sur la nécessité d'apporter des changements au régime d'AE ont peu changé depuis l'année dernière. Cela dit, la proportion de Canadiens affirmant que le régime d'AE fonctionne bien et ne nécessite que de légers changements a légèrement augmenté (56 % contre 54 % en 2009), tandis que la proportion de ceux croyant que le régime d'AE nécessite d'importantes réformes a reculé dans la même mesure (35 % contre 37 % en 2009). Ceci met un terme à l'augmentation, enregistrée de 2007 à 2009, de la proportion de répondants estimant nécessaire d'importantes réformes et à la diminution, pour la même période, de la proportion croyant que le régime d'AE fonctionne bien et ne nécessite que de légers changements.



Les suggestions les plus fréquentes : accroître la durée de la période de prestations et le montant des prestations versées

Les répondants qui étaient d'avis que des changements devraient être apportés au régime d'AE ont surtout proposé d'accroître la durée de la période de prestations (19 %) ainsi que le montant des prestations (15 %) (réponses multiples acceptées). Ils ont ensuite suggéré d'élargir l'admissibilité aux prestations (10 %), de diminuer le temps d'attente, d'éliminer les abus, d'offrir davantage de programmes de formation, de perfectionnement ou d'enseignement ou des programmes de meilleure qualité (8 % chacune), d'offrir plus de prestations ou de dispositions pour ceux qui ont cotisé à l'AE pendant de nombreuses années (7 %), et d'aider les gens à retourner au travail ou à trouver un emploi ou les encourager à le faire (6 %).

Dans une proportion moindre, mais similaire (de 3 % à 4 %), les répondants ont également indiqué le besoin d'accroître le montant des prestations versées aux employés à temps partiel et aux travailleurs saisonniers, d'étudier la situation de chaque demandeur de façon à mieux répondre à ses besoins, de verser des prestations proportionnelles aux cotisations au régime, de réduire l'admissibilité, d'accroître le surplus de la caisse de l'AE et d'accroître le montant des prestations parentales.



La catégorie « Autre » regroupe les suggestions suivantes : assurer une uniformité dans les prestations d'une région à l'autre, tenir compte d'autres facteurs dans l'évaluation, veiller à ce que le montant des prestations soit proportionnel au niveau de revenu, accroître le montant des prestations versées en cas de perte d'emploi, accroître le montant des cotisations versées par les employeurs.

Environ le quart des répondants ayant déclaré que le régime nécessite des changements (23 %) ont indiqué ne pas savoir quel changement devrait être apporté au régime.

Les suggestions les plus courantes demeurent essentiellement les mêmes d'année en année

Les modifications proposées par les répondants ont très peu changé depuis 2005. Le changement le plus notable revient à la hausse de la part de répondants qui ont suggéré l'accroissement de la durée de la période des prestations (19 % contre 6 % en 2009 et 3 % en 2008). Par contre, moins de répondants ont proposé de réduire l'admissibilité aux prestations (10 % contre 14 % en 2009 et 16 % en 2008). La proportion de répondants ayant suggéré l'accroissement du montant des prestations et la réduction du temps d'attente a fluctué depuis 2008.

Changements qui devraient être apportés au régime d'assurance-emploi (2005-2010)

	2005	2007	2008	2009	2010
	%	%	%	%	%
Accroître le montant des prestations ver sées	17	17	15	21	15
Élargir l'admissibilité aux prestations	16	15	16	14	10
Eliminer le s abu s	13	13	13	7	8
Réduire le temps d'attente	-	8	8	13	8
Offrir plus de progr. de formation et d'enseignement ou des progr. de meilleure qualité	-	8	7	4	8
Encourager le retour au travail	-	8	7	5	6
Réduire l'a dmis sibilité aux prestations	10	6	6	7	3
Évaluations et rajustements*	-	5	6	-	
Amélior er le service	-	5	3	-	-
Réduire les cotisations de l'employé/l'employeur	-		3	-	2
Accroître la durée de la période de prestations	-	-	3	6	19

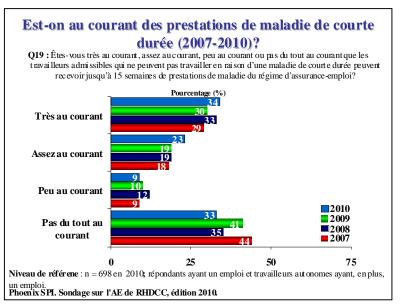
Nveau de référence: répondants ayant indiqué que le régime nécessite des changements, mineurs ou majeurs.
*Note: « Rajustement sperson nels » en 2007.
PhoenixSP I. Sondage sur l'AE de RHDCC, édition 2010.

PRESTATIONS DE MALADIE

Cette section présente les opinions des répondants sur les prestations de maladie.

La majeure partie des Canadiens sont au courant des prestations de maladie de courte durée

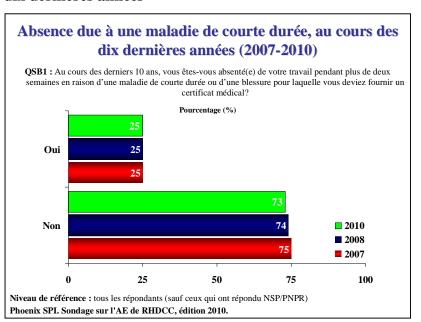
La plupart des répondants ayant un emploi (57 %) ont indiqué être au moins assez au courant des prestations de maladie de courte durée offertes par le régime d'AE (34 % indiquant être très au courant de ces prestations). Par contre, 42 % des répondants ont rapporté être peu ou pas du tout au courant de ces prestations.



La proportion des répondants se disant au courant des prestations de maladie de courte durée varie depuis quelques années et est à son niveau le plus élevé depuis le début du suivi (57 % contre 49 % en 2009, 52 % en 2008 et 47 % en 2007).

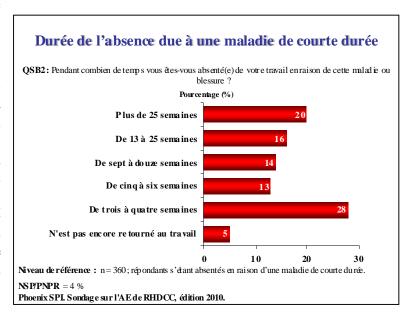
Le quart des répondants ont dû s'absenter du travail en raison d'une maladie de courte durée au cours des dix dernières années

Le quart des répondants indiqué s'être ont absentés du travail pendant plus de deux semaines, au cours des dix dernières années, en raison d'une maladie de courte durée ou d'une blessure pour laquelle ils avaient dû fournir un certificat médical. Les résultats n'ont pratiquement pas changé depuis 2007.



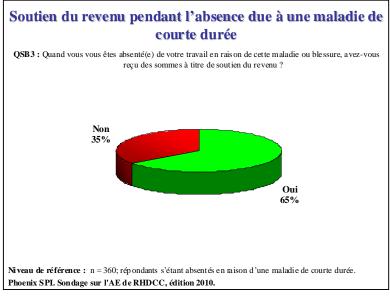
La durée de l'absence varie

La durée de ce type d'absence varie chez les répondants. La moitié d'entre eux ont dû s'absenter du travail pendant au moins sept semaines, répondant sur cinq s'étant pour absenté plus 25 semaines. La majorité des autres (28 %) se sont absentés de trois à quatre semaines, tandis qu'un petit nombre a indiqué ne pas être encore retourné au travail.

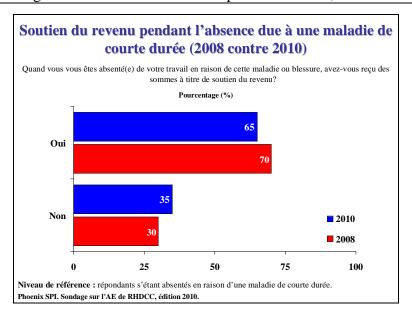


Les deux tiers des répondants ont indiqué avoir bénéficié d'un soutien du revenu pendant leur absence

Les deux tiers (65 %) des répondants s'étant absentés de leur travail pendant plus de deux semaines en raison d'une maladie de courte durée ou d'une blessure ont rapporté avoir bénéficié d'un soutien du revenu durant cette période, alors que les autres (35 %) ont répondu ne pas avoir bénéficié d'un tel soutien.

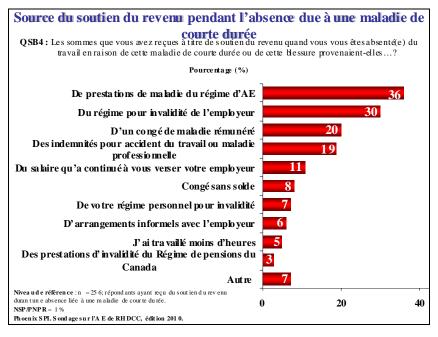


Comparativement à 2008, la proportion de répondants s'étant absentés de leur travail pendant plus de deux semaines en raison d'une maladie de courte durée ou d'une blessure et ayant indiqué avoir bénéficié d'un soutien du revenu durant cette période a légèrement diminué (65 % contre 70 %).



Les principales sources de soutien du revenu lors d'une absence du travail sont les prestations versées par le régime d'AE et celles versées par un régime d'assurance

Les sommes reçues à titre de soutien du revenu durant une absence liée à une maladie de courte durée ou à une blessure provenaient pour la plupart des prestations de maladie du régime d'AE (36 %) ou du régime pour invalidité de l'employeur (30 %) (réponses multiples acceptées). En ordre décroissant, les autres sources de soutien du revenu mentionnées sont les suivantes : congé de maladie rémunéré (20 %), indemnités pour accident du travail ou maladie professionnelle (19 %), salaire qu'a continué à verser l'employeur (11 %), congé sans solde (8 %), régime personnel pour invalidité (7 %), arrangements informels avec l'employeur (6 %), moins d'heures travaillées (5 %), prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (3 %). Dans la catégorie « Autre » figurent les sources de soutien du revenu suivantes : épargne personnel, soutien financier provenant de la famille, régimes d'assurance (non précisés).

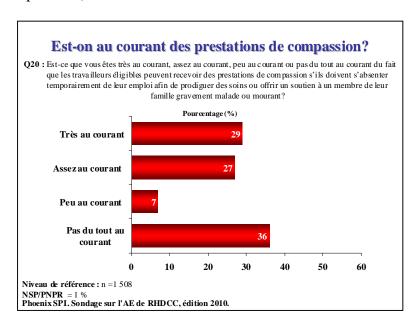


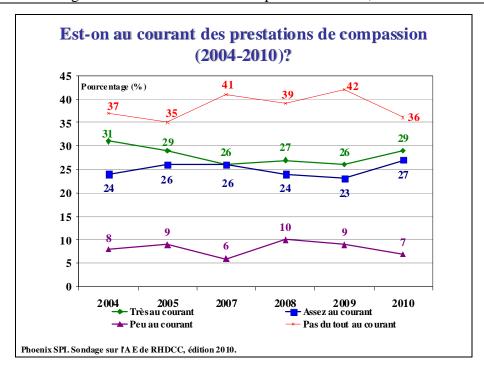
PRESTATIONS DE COMPASSION

Cette section présente les opinions des répondants sur les questions concernant les prestations de compassion.

La majorité des répondants étaient au moins assez au courant des prestations de compassion

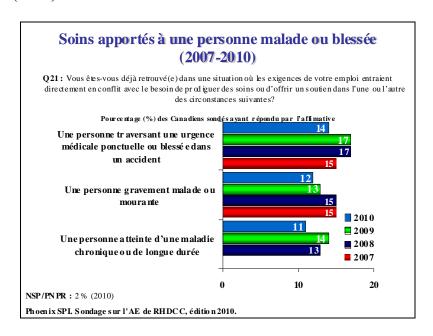
Près de la moitié des répondants (56 %) ont dit être assez ou très au courant des prestations offertes aux personnes qui doivent s'absenter temporairement de leur travail afin de prendre soin d'un membre de leur famille gravement malade ou mourant. Les autres n'étaient pas du tout au courant de ces prestations (36 %) ou étaient peu au courant de celles-ci (7 %). Une plus grande proportion de Canadiens connaissent les prestations de compassion que l'année dernière, quand moins de la moitié des répondants ont rapporté être au moins assez au courant de celles-ci. Les résultats de cette année concordent davantage avec ceux enregistrés avant 2009, alors que la plupart des répondants se disaient assez au courant de ces prestations (56 % contre 49 % en 2009, 51 % en 2008, 52 % en 2007 et 55 % auparavant).





Conflit entre l'emploi et la nécessité de prendre soin d'une personne malade ou mourante : relativement peu de répondants ont dit avoir connu une telle situation

La grande majorité des répondants ont dit n'avoir jamais connu de situation où les exigences de leur emploi étaient entrées en conflit avec la nécessité de prendre soin d'un membre de leur famille. Chez ceux qui ont connu une telle situation, l'urgence médicale ponctuelle constitue la situation la plus courante (14 %). Viennent ensuite la nécessité de prodiguer des soins ou d'offrir un soutien à une personne gravement malade ou mourante (12 %) et celle de prendre soin d'une personne atteinte d'une maladie chronique ou de longue durée (11 %).



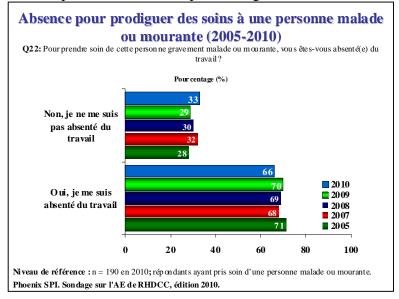
Les résultats ont peu changé depuis 2007, quoique la proportion de répondants s'étant retrouvés dans l'une ou l'autre de ces situations soit à son plus bas niveau depuis le début du suivi.

La plupart des répondants ont dit s'être absentés du travail pour prodiguer des soins à une personne malade ou mourante

De tous les répondants ayant connu une situation où les exigences de leur emploi étaient entrées en conflit avec la nécessité de prendre soin d'une personne gravement malade ou

mourante (n = 190), les deux tiers ont dit s'être absentés du travail pour le faire, tandis que les autres ont indiqué le contraire.

La proportion de répondants ayant indiqué avoir dû s'absenter du travail pour prodiguer des soins à une personne gravement malade ou mourante n'a jamais été aussi faible depuis le début du suivi de cette question en 2005. Cela dit, elle a varié de seulement 5 % au cours

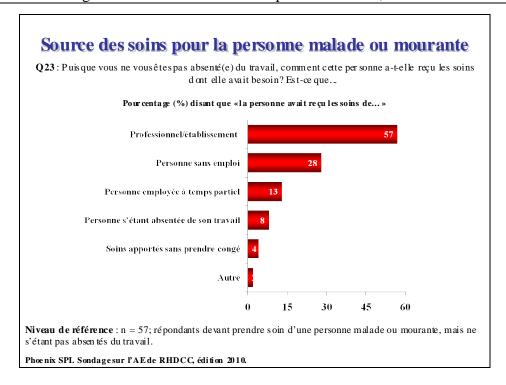


de cette période, s'établissant entre 66 % et 71 %.

Un professionnel ou un établissement a prodigué les soins nécessaires en l'absence du répondant

Les répondants ayant connu une situation où il leur était nécessaire de prendre soin d'une personne malade ou mourante, mais ne s'étant pas absentés de leur travail (n = 57), ont rapporté, le plus souvent, que la personne en question avait plutôt obtenu ces soins d'un soignant professionnel (57 %). Les autres répondants ont rapporté qu'une personne sans emploi avait apporté les soins nécessaires (28 %), qu'une personne employée à temps partiel s'était chargée des soins (13 %) ou qu'une autre personne s'était absentée de son travail pour s'occuper de cette personne (8 %) (réponses multiples acceptées).

Quatre pour cent des répondants ont rapporté avoir trouvé le temps de s'occuper de cette personne, sans pour autant s'absenter de leur travail.

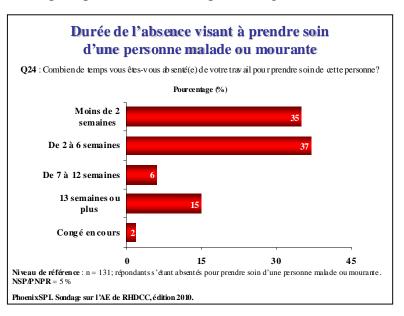


Il est difficile de suivre l'évolution de ce dossier étant donné le nombre relativement faible de répondants s'étant trouvés dans une telle situation. Toutefois, la tendance se maintient en ce qui concerne la solution retenue le plus souvent par les répondants disant ne pas s'être absentés de leur travail, c'est-à-dire les soins prodigués par un professionnel ou un établissement (57 % en 2010, 47 % en 2009, 51 % en 2008, 48 % en 2007, et 58 % en 2005).

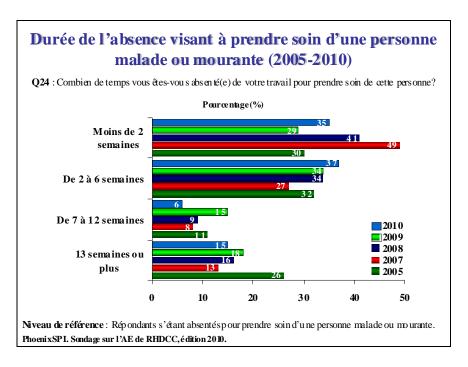
La majorité des répondants ont dit s'être absentés au moins deux semaines

Parmi les répondants s'étant absentés pour prendre soin d'une personne gravement malade

ou mourante (n = 131), la majorité d'entre eux se sont deux absentés au moins se semaines (37 % sont absentés de 2 à 6 semaines et 21 %, au moins 7 semaines). Un peu plus du tiers des répondants (35 %)ont rapporté s'être absentés moins de deux semaines. Deux pour cent des personnes interrogées répondu spontanément qu'elles s'occupaient encore de la personne en question.



Étant donné le nombre relativement faible de répondants s'étant trouvés dans une telle situation, la fiabilité des conclusions tirées des données recueillies au fil des ans est limitée. Néanmoins, les données obtenues de 2005 à 2010 semblent indiquer que la plupart des personnes se trouvant dans une telle situation s'absentent du travail moins de sept semaines.



La plupart des répondants ont dit avoir pris un congé avec solde pour prendre soin d'une personne malade ou mourante

La majorité des répondants s'étant absentés pour prendre soin d'une personne malade ou mourante (54 %) ont dit avoir pris un congé payé quelconque : des jours de vacances (22 %), un congé avec solde (21 %), un congé familial (6 %) ou un congé de maladie (5 %) (réponses multiples acceptées).



Naturellement, compte tenu du fait qu'il s'agissait, en grande partie, d'absences assez courtes, les répondants avaient le plus souvent pris un congé sans solde (47 %). Par ailleurs, presque autant de répondants (41 %) ont indiqué avoir pris des arrangements avec leur employeur. Près du quart des répondants (24 %) ont dit avoir réduit leurs heures de travail, tandis que quelques-uns ont dit avoir touché des prestations de compassion du régime d'AE (7 %) ou changé d'emploi (6 %).

La proportion de répondants ayant pris un congé sans solde a augmenté (47 % contre 43 % en 2009 et 40 % en 2008), tout comme la proportion de répondants ayant réduit leurs heures de travail (24 % contre 19 % en 2009 et 18 % en 2008). À l'inverse, la proportion de répondants ayant pris un congé familial a diminué (6 % contre 15 % en 2008 et 2009).

Mesures prises pour prendre soin d'une personne malade
ou mourante (2008-2010)

Me su res prises	2008 %	2009 %	2010 %
Congé sans solde	40	43	47
Arrangements à l'amiab le	37	30	41
Vacance s	28	35	22
Congé avec solde	21	15	21
Réduction des heures de travail	18	19	24
Congé familial	15	15	-6
Démission	12	14	12
Congé de maladie	8	19	5
Changement d'emploi	5	3	6
Prestations de compassion	5	3	7

Ni veau de référence : Répondants s'étant absentés du travail pour prendre soin d'une personne malade ou mourante.

PhoenixSPI. Sondage sur l'AE de RHDCC, édition 2010.

La plupart des répondants n'ayant pas eu recours aux prestations de compassion en ignoraient l'existence

La majorité des répondants (52 %) n'ayant <u>pas</u> eu recours aux prestations de compassion durant leur absence ignoraient alors l'existence de ces prestations. Cette explication a été entendue quatre fois plus souvent que les autres. Les autres répondants ont expliqué qu'ils n'avaient pas eu besoin de ces prestations (13 %), que la situation s'était produite avant l'introduction des prestations de compassion (12 %), qu'ils en avaient fait la demande mais n'étaient pas admissibles (9 %), qu'ils croyaient que les prestations ne seraient pas arrivées à temps (7 %) ou qu'ils n'étaient pas certains d'y être admissibles (6 %).

Raisons pour les quelles on n'a <u>pas eu recours</u> aux prestations de compassion (2007-2010)

Raison	2007 %	2008 %	2009 %	2010 %
On n'était pas au courant de ces prestations	56	47	62	52
Ces prestations n'étaient pas offertes à l'époque	17	19	12	12
Ces prestations n'étaient pas néces saires	6	8	6	13
On n' était pas certain d' y être admissible	-6	8	4	6
En av ait fait la de mand e, m ais n' était pas adm is sible	2	4	4	9
Les prestations ne seraient pas arrivées à temps	4	3	4	7
Les prestations étaient inadéquates	-	2	1	1
On n' avait pas le soutien de l'employeur	-	2	1	1

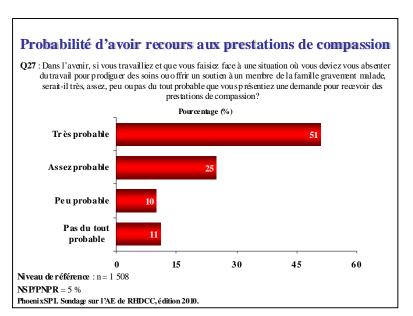
Niveau de référence : n = 121 en 20 10; répondants n'ayant p as eu recours aux prestations de compassion. PhoenixSPI. Sondage sur l'AE de RHDCC, édition 2010.

Un très petit nombre de répondants ont donné les raisons suivantes : les prestations étaient inadéquates et ils n'avaient pas le soutien de leur employeur.

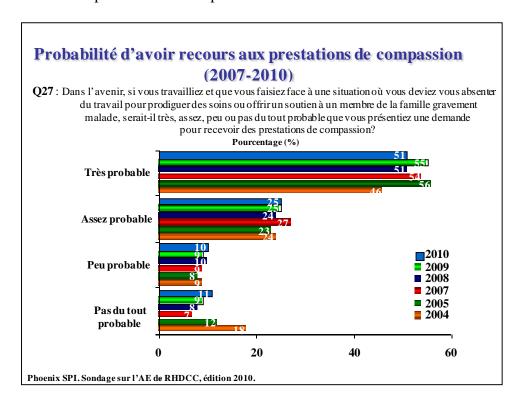
Le nombre de répondants disant ignorer l'existence de ces prestations a considérablement fluctué au fil du temps (52 % contre 62 % en 2009, 47 % en 2008 et 56 % en 2007).

Les trois quarts des répondants demanderaient des prestations de compassion si le besoin se présentait

Un peu plus de la moitié des Canadiens interrogés (51 %) ont dit qu'ils demanderaient très probablement des prestations de compassion si, un jour, la situation l'exigeait. De plus, 25 % des répondants jugeaient assez probable leur recours à de telles prestations, l'avenir. Il est cependant peu probable (10 %) ou pas du tout probable (11 %) que les autres répondants demandent de telles prestations.



La proportion de répondants ayant dit qu'ils demanderaient assez probablement des prestations de compassion a fluctué depuis 2005, mais pas de façon marquée (de 75 % à 81 %). Par ailleurs, depuis le début de l'étude, une majorité de répondants affirment qu'ils demanderaient très probablement ces prestations.



Raisons pour lesquelles les répondants ne demanderaient pas de prestations de compassion

Les répondants n'ayant pas l'intention de demander des prestations de compassion un jour (n=326) ont fourni, le plus souvent, les explications suivantes : de telles prestations ne sont pas nécessaires (16%), de telles prestations ne s'appliquaient pas à eux parce qu'ils ne versaient pas de cotisations à l'AE (11%), d'autres ont affirmé que leurs avantages sociaux à titre d'employé suffiraient ou qu'ils ne voulaient pas s'absenter de leur travail (9%) et enfin, d'autres jugeaient trop complexe la présentation d'une demande de prestations de compassion (8%).

Plusieurs autres raisons ont été formulées par quelques répondants : certains estimaient qu'ils n'en éprouvaient aucun besoin, financièrement, ou disaient être prêts à prendre leur retraite (6 % chacune), d'autres n'étaient pas certains d'y être admissibles (5 %) ou encore s'opposaient à l'idée (4 %).

Un très petit nombre de répondants (3 %) ont trouvé les prestations inadéquates ou ont dit qu'il n'y avait pas de raison, tandis qu'une plus grande proportion de personnes interrogées (10 %) n'ont pu répondre à la question ou ont préféré ne pas le faire.

La proportion des répondants qui ne demanderaient pas de telles prestations en raison du fait qu'ils ne versent pas de cotisations à l'AE est encore une fois plus faible qu'en 2007 et en 2008 (11 % en 2010 et 10 % en 2009 par rapport à 16 % en 2008 et en 2007). Le

nombre de répondants s'opposant à l'idée a diminué depuis 2008 (4 % contre 6 % en 2009 et 12 % en 2008). proportion La des répondants n'en éprouvant aucun besoin, financièrement, ou jugeant trop complexe la présentation d'une demande connaît des fluctuations d'année en année.

Raisons pour lesquelles	s on ne <u>demanderait pas</u>
de prestations de co	mnassion (2007-2010)

Raison	2007	2008	2009	2010
	%	%	%	%
Ne verse pas de cotisations à l'AE	16	16	10	11
Ces prestations ne seraient pas nécessaires	13	16	15	16
Les avantages sociaux suffiraient*	10	16	13	9
Opposé à l'idée	4	12	6	4
Incertain d'être admissible	-	10	5	5
Trop de complications	15	8	3	- 8
Pas nécessaire financièrement	10	3	9	6
Ne pourrait pas s'absenter du travail	- 6	3	6	9
Ces prestations seraient inadé quates	2	3	6	3
Âge/prendrait sa retraite	2	2	5	- 6
Responsabilité familiale	3	-	-	-
Aucu ne raison	4	2	4	3

Niveau de référence : n = 326 en 2010; répondants qui ne demanderaient pas de prestations de compassion.

Phoenix SPI. Sordage sur l'AE de RHDCC, édition 2010.

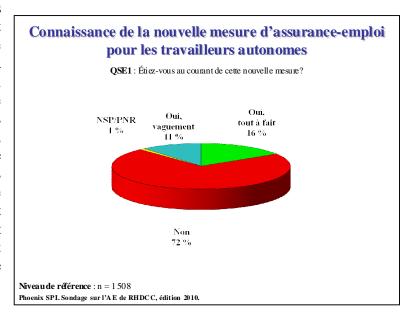
*Nota : «Autre source de revenu», en 2007.

MESURES D'ASSURANCE-EMPLOI POUR LES TRAVAILLEURS AUTONOMES

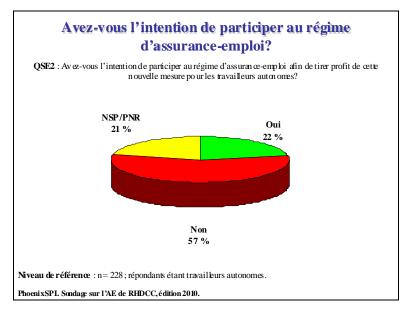
Cette section traite de questions relatives aux prestations d'AE auxquelles les travailleurs autonomes sont admissibles. La plupart des questions n'ont été posées qu'aux travailleurs autonomes.

Connaissance limitée des prestations d'AE pour les travailleurs autonomes

Près des trois quarts des Canadiens (72 %) n'étaient pas au courant du fait que le gouvernement du Canada a adopté un projet de loi qui vise à offrir, sur une base volontaire, les prestations d'AE de maternité, parentales, de maladie et de compassion aux travailleurs autonomes canadiens. Seize pour cent des répondants ont dit être tout à fait au courant de cette nouvelle mesure et 11 % ont affirmé en être vaguement au courant.



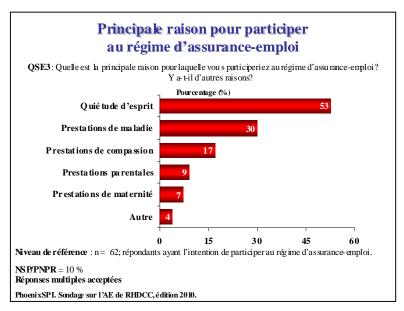
La plupart des travailleurs autonomes n'ont pas l'intention de participer au régime d'AE



La majorité des travailleurs autonomes (57 %) ont répondu qu'ils n'avaient pas l'intention de participer au régime d'AE pour tirer profit de cette nouvelle mesure à leur intention. Les autres répondants étaient répartis presque également entre ceux qui en avaient l'intention et ceux qui ne le savaient pas.

Les travailleurs autonomes participent au régime principalement en raison de la quiétude d'esprit qu'il favorise

Les travailleurs autonomes ayant l'intention de participer au régime d'AE (n = 62) ont expliqué le plus souvent qu'ils le feraient pour profiter de la quiétude d'esprit que procure une assurance (53 %). Les autres ont invoqué la possibilité de toucher des prestations précises, soit les prestations maladie (30 %),prestations de compassion (17 %),prestations les (9%)parentales et les prestations de maternité (7 %)(réponses multiples



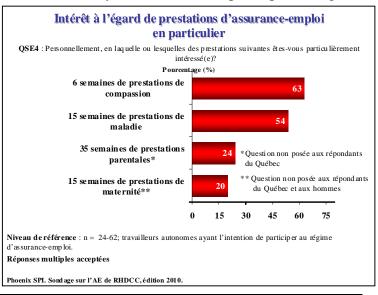
acceptées). Parmi les réponses données dans la catégorie « Autre », citons la précarité de la situation professionnelle et le désir de toucher des prestations (non précisées). Dix pour cent des répondants ne savaient pas ou ont préféré ne pas répondre.

La majorité des répondants ont manifesté de l'intérêt pour les prestations de compassion et de maladie

Nous avons demandé aux travailleurs autonomes ayant l'intention de participer au régime

d'AE laquelle ou lesquelles des prestations suivantes les intéressaient particulièrement :

- Jusqu'à 15 semaines de prestations de maladie s'ils étaient blessé(e)s ou trop malades pour travailler.
- Jusqu'à 15 semaines de prestations de maternité (question non posée aux hommes et aux répondants du Québec).



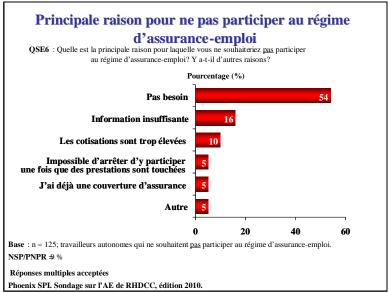
- Jusqu'à 35 semaines de prestations parentales pour l'un ou l'autre des parents ou à partager entre les deux parents (question non posée aux répondants du Québec).
- Jusqu'à 6 semaines de prestations de compassion dans le cas où ils devraient s'occuper d'un membre de la famille qui est gravement malade.

Les travailleurs autonomes ayant l'intention de participer au régime d'AE étaient plus nombreux à manifester de l'intérêt pour les prestations de compassion (63 %) et les prestations de maladie (54 %). Environ le quart (24 %) des travailleurs autonomes se sont montrés intéressés par les prestations parentales, et le cinquième, par les prestations de maternité.

Une grande prudence est de mise dans l'interprétation de ces données, compte tenu du nombre très faible de travailleurs autonomes interrogés qui avaient l'intention de participer au régime d'AE (c.-à-d. entre 24 et 62 répondants, selon la question posée).

La majorité des répondants ne participent pas au régime d'AE parce qu'ils n'en ont pas besoin

Si des travailleurs autonomes refusent de participer au régime d'AE (n = 125), c'est le plus souvent parce qu'ils n'en ont pas besoin (54 %). Il s'agit de la seule raison donnée par une majorité de répondants, et elle a été invoquée plus de trois plus souvent que toute autre raison. L'information insuffisante sur ces mesures arrive en deuxième position (16 %), de loin, suivie du fait de trouver les cotisations trop élevées (10%)(réponses multiples acceptées). De faibles



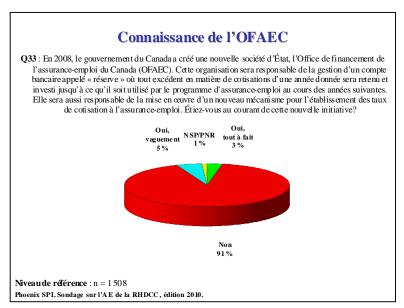
proportions de répondants (5 % chacune) ont répondu qu'il est impossible d'arrêter de participer au régime une fois que des prestations sont touchées ou qu'ils avaient déjà une couverture d'assurance. Au nombre des raisons regroupées dans la catégorie « Autre », citons l'opinion selon laquelle les prestations sont inadéquates et le fait d'être contre l'idée.

OFFICE DE FINANCEMENT DE L'ASSURANCE-EMPLOI DU CANADA

Cette section porte sur la connaissance de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, créé en 2008.

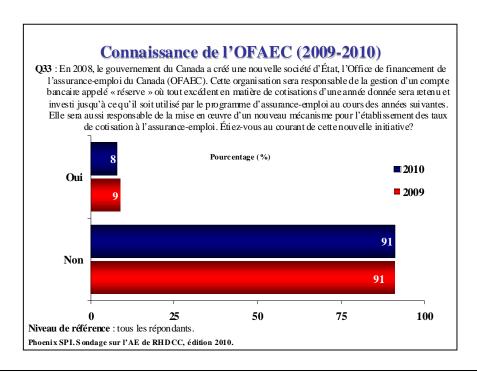
Peu de répondants connaissaient l'OFAEC

vaste majorité des répondants (91 %) n'étaient pas au courant de la création de l'Office de financement de l'assurance-emploi du (OFAEC). Canada autres, pour la plupart, n'étaient que vaguement au courant de l'existence de l'OFAEC (5 %); seulement 3 % des répondants ont dit en être tout à fait au courant. Au moment de les interroger à ce sujet, nous avons informé les répondants que l'OFAEC est responsable de la gestion d'une réserve et de



la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme pour l'établissement des taux de cotisation à l'AE.

La proportion de répondants qui connaissaient l'OFAEC était pratiquement la même qu'en 2009.



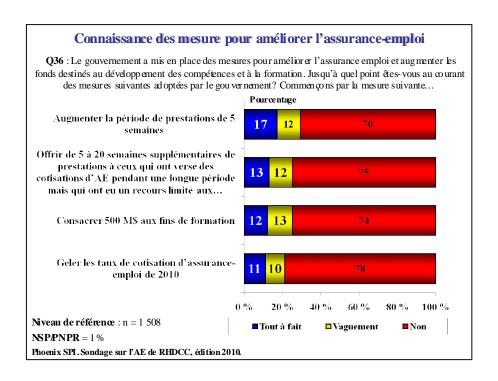
NOUVELLES INITIATIVES

Cette section porte sur la connaissance qu'avaient tous les répondants des nouvelles initiatives touchant le régime d'AE et l'opinion qu'ils en avaient.

La plupart n'était pas au courant des mesures visant à améliorer l'AE

La grande majorité des répondants (de 70 % à 78 %) n'étaient pas au courant des diverses mesures adoptées par le gouvernement pour améliorer l'AE et augmenter les fonds destinés au développement des compétences et à la formation. Plus du quart des répondants ont dit être tout à fait (17 %) ou vaguement (12 %) au courant de la mesure consistant à augmenter la période maximale des prestations d'AE de cinq semaines, pour la faire passer de 45 à 50 semaines.

Un quart des répondants ont dit être tout à fait (13 %) ou vaguement (12 %) au courant de la mesure consistant à offrir de 5 à 20 semaines supplémentaires de prestations aux individus qui ont travaillé et versé des cotisations d'AE pendant une longue période, mais qui ont eu un recours limité aux prestations régulières d'AE. De même, un quart des répondants ont dit être tout à fait (12 %) ou vaguement au courant (13 %) de la mesure consistant à consacrer 500 millions de dollars sur deux ans en vue de prolonger les prestations d'AE des Canadiens qui suivent une formation de longue durée et de permettre un accès plus rapide aux prestations d'AE aux personnes qui paient elles-même leur formation à partir des sommes obtenues à la suite d'une mise à pied. Enfin, un répondant sur cinq a affirmé être tout à fait (11 %) ou vaguement (10 %) au courant de la mesure visant à geler les taux de cotisation d'AE de 2010.



La proportion de répondants étant au courant de la mesure consistant à augmenter la période maximale des prestations d'AE de cinq semaines est inférieure à celle de l'an dernier (29 % contre 35 % en 2009). Le nombre de répondants ayant dit connaître la mesure consistant à affecter 500 millions de dollars aux fins de formation est légèrement plus bas que l'an dernier, tandis que la connaissance de la mesure visant à geler les taux de cotisation reste inchangée.

Connaissance des mesures visant à améliorer l'AE (2009-2010)

Mesure	2009 %	2010 %
Augmenter la période maximale des prestations de cinq semaines	35	29
Consacrer 500 M\$ aux fins de formation	27	25
Geler les taux de cotisation	21	21

Niveau de référence : tous les répondants.

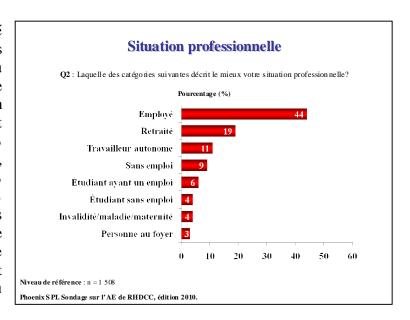
Phoenix SPI. Sonda ge sur l'AE de RHDC C, édition 2010.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Cette section présente les données obtenues sur la situation professionnelle des répondants et sur des questions s'y rapportant.

Situation professionnelle

Beaucoup plus que la moitié Canadiens interrogés (61 %)travaillaient au sondage. moment du De ceux-ci. 44 % avaient employeur, 11 % étaient travailleurs autonomes et 6 % étaient étudiants. Du reste, 19 % étaient retraités, 9 % étaient sans emploi, 4 % étaient des étudiants sans emploi, 4 % ont indiqué être en congé d'invalidité, de maladie ou de maternité et 3 % étaient des personnes au foyer.

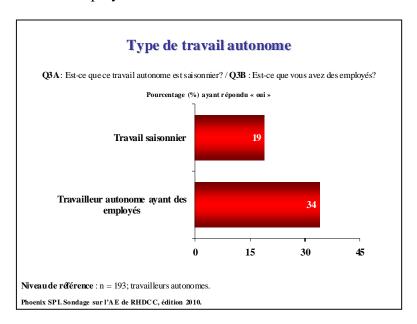


Prière de noter que nous avons eu recours aux réponses de plusieurs questions pour établir la situation professionnelle des répondants à des fins d'analyse³.

³ Voir la première note en bas de page pour connaître la définition des expressions « employé » et « travailleur autonome » utilisées dans le présent rapport.

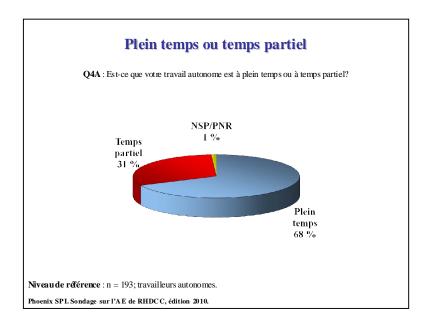
Type de travail autonome

De tous les répondants se disant travailleurs autonomes (n = 193), environ un sur cinq (19 %) a rapporté faire un travail saisonnier. Un peu plus du tiers des répondants (34 %) ont indiqué avoir des employés.



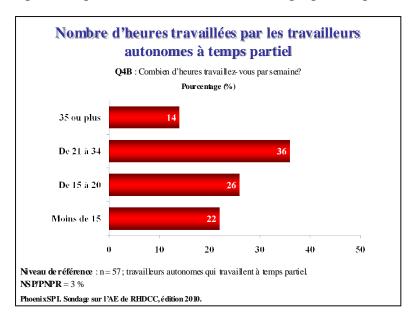
Plus des deux tiers des travailleurs autonomes interrogés travaillaient à plein temps

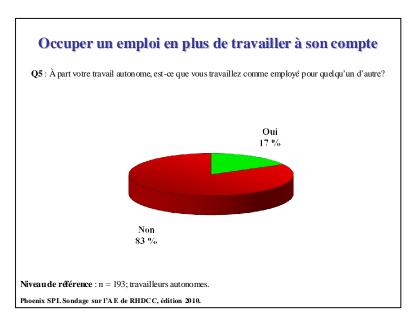
Plus des deux tiers des travailleurs autonomes interrogés (68 %) ont rapporté travailler à plein temps et la plupart des autres (31 %), à temps partiel.



Travail autonome à temps partiel

Bien qu'ils aient indiqué travailler à temps partiel, 14% des répondants se disant travailleurs autonomes ont aussi rapporté travailler au moins 35 heures par semaine. Cela dit, étant donné le très faible nombre de répondants faisant partie de cette catégorie (n=57), il n'est pas possible d'établir, avec assurance, le nombre d'heures travaillées chaque semaine par les répondants disant travailler à leur propre compte à temps partiel.



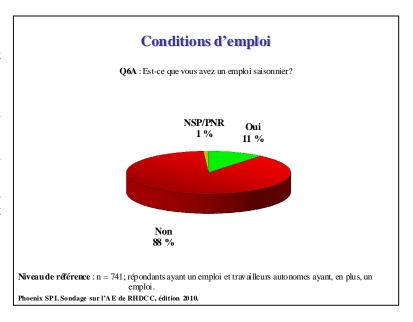


La plupart des travailleurs autonomes n'occupaient pas, en plus, un autre emploi

La grande majorité des travailleurs autonomes interrogés ont dit ne pas partager leur temps entre leur travail autonome et un autre emploi (83 %), tandis que les autres ont dit avoir, en plus, un employeur (17 %).

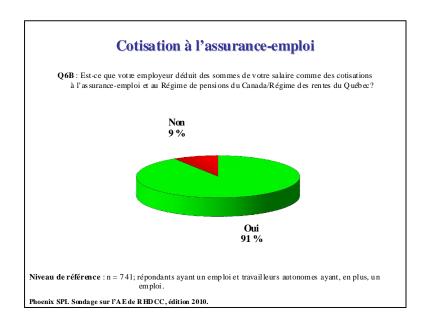
Peu de répondants occupaient un emploi saisonnier

La grande majorité des répondants ayant un employeur (y compris les travailleurs autonomes ayant également un autre emploi) n'occupaient pas un emploi saisonnier (88 %); seulement 11 % d'entre eux ont dit faire un travail saisonnier.



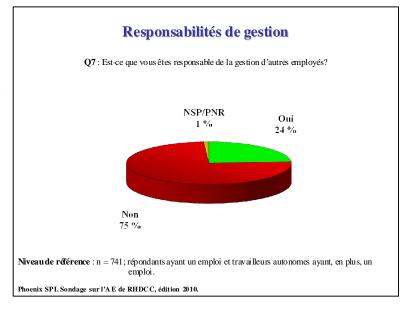
Cotisations au RPC et à l'AE des répondants ayant un emploi

Presque tous les répondants ayant un emploi (91 %) ont indiqué que leur employeur déduit les cotisations à l'AE et au Régime de pensions du Canada de leur salaire.



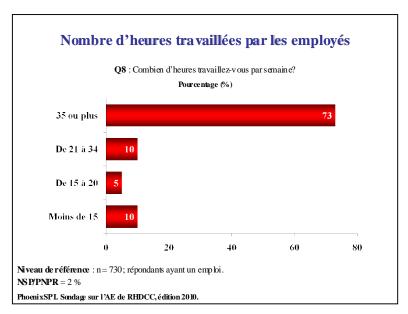
Le quart des employés ont dit avoir des responsabilités de gestion

des Les trois quarts répondants ayant un employeur, hormis les travailleurs autonomes qui n'occupaient pas, en plus, un emploi, ont dit ne pas gérer des employés dans le cadre de leur travail. Les 24 % restants ont affirmé avoir de telles responsabilités.



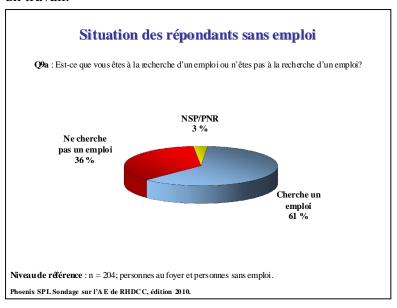
La plupart des employés ont dit travailler au moins 35 heures par semaine

Près des trois quarts des répondants ayant un employeur (73 %) ont rapporté travailler 35 heures par semaine ou plus. Du reste, 10 % travaillaient de 21 à 34 heures par semaine et 15 %, 20 heures ou moins.



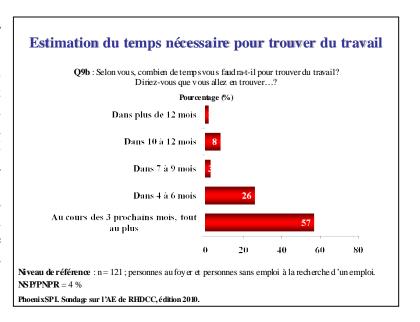
Plus de la moitié des répondants sans emploi cherchaient un emploi

Bien au-delà de la moitié de tous les répondants sans emploi et des personnes au foyer (61 %) étaient à la recherche d'un emploi; la plupart des autres (36 %) ont dit ne pas être à la recherche d'un travail.



Temps nécessaire pour trouver du travail

Une majorité de personnes sans emploi et de personnes au foyer à la recherche d'un emploi (57 %) ont estimé qu'elles arriveraient à trouver un emploi en trois mois. La plupart des autres ont estimé qu'il leur faudrait entre quatre et six mois (26 %) ou au moins sept mois (13 %).



DIFFÉRENCES ENTRE LES SOUS-GROUPES

Cette section présente les différences constatées entre les sous-groupes par rapport aux principaux thèmes abordés dans ce sondage. Elle traite des variations selon le sexe, la langue, l'âge, le niveau de scolarité, la situation professionnelle, la région et la nature de celle-ci (rurale ou urbaine), ainsi que des variations selon qu'on ait touché ou non des prestations d'AE. En plus de ces variables démographiques, cette section présente aussi les différences constatées selon les opinions exprimées concernant l'économie canadienne. Aux fins de l'analyse, les caractéristiques ont été regroupées comme suit :

presta différe	tions d'AE. En plus de ces variables démographiques, cette section présente aussi le ences constatées selon les opinions exprimées concernant l'économie canadienne de l'analyse, les caractéristiques ont été regroupées comme suit :
Sexe	
Langu	ne:
<u> </u>	Anglais Français
Âge :	
_ _	Moins de 35 ans De 35 à 54 ans 55 ans ou plus
Scolar	rité:
_ _ _	Études secondaires ou moins Collège communautaire ou cégep ou école technique Études universitaires ou supérieures ou grade légal
Régio	n:
	Colombie-Britannique Prairies Ontario Québec Région de l'Atlantique
Régio	n rurale ou urbaine
<u> </u>	Rurale Urbaine
Recou	ars aux prestations d'AE
<u> </u>	Oui Non
Situat	ion professionnelle
_ _	Employé Travailleur autonome Autre (étudiant sans emploi, personne au foyer, retraité et personne sans emploi)

Opinions en matière d'économie

Situation économique

Les répondants de la région de l'Atlantique étaient les seuls à penser en majorité que l'économie canadienne est stable (52 %). Les répondants de la Colombie-Britannique (44 %) et des Prairies (41 %) étaient plus nombreux à croire que l'économie canadienne s'améliore, tandis que les répondants du Québec étaient plus nombreux à être d'avis qu'elle s'affaiblit (31 %). Les répondants du Québec étaient également plus nombreux à penser que l'économie de leur province s'affaiblit aussi (49 %), alors que ceux des Prairies jugeaient au contraire que l'économie de leur province s'améliore (41 %). Les répondants des Prairies (32 %) étaient plus nombreux que les répondants de l'Ontario (23 %) et de la région de l'Atlantique (18 %) à penser que l'économie locale s'améliore.

Soulignons les différences suivantes :

- Les Canadiens ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux à penser que l'économie canadienne s'affaiblit (24 % contre 18 % des répondants n'ayant pas reçu de telles prestations).
- Les Canadiens résidant dans des régions urbaines étaient plus nombreux à penser que leur économie locale s'améliore (27 % contre 18 % de ceux résidant dans des régions rurales).
- Beaucoup plus d'anglophones que de francophones étaient d'avis que leur économie provinciale s'améliore (30 % contre 10 %) et affichaient un optimisme similaire à l'égard de l'économie nationale (37 % contre 16 % des francophones).
- Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à croire que l'économie s'améliore (37 % contre 29 % des femmes).
- Les Canadiens ayant fait des études postsecondaires étaient plus nombreux que les autres à penser que l'économie de leur province s'améliore (29 % des répondants sans diplôme universitaire mais ayant fait des études postsecondaires et 27 % des diplômés universitaires contre 20 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires). Un plus grand nombre de diplômés universitaires que de répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires croyaient que l'économie canadienne s'améliore (37 % contre 26 %). Ils étaient également plus nombreux que les répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires à penser que l'économie locale s'améliore (30 % contre 21 %).

Nous avons constaté une corrélation entre l'opinion qu'avaient les répondants de la santé de l'économie provinciale et nationale : ceux disant que l'économie nationale s'améliore, reste à peu près stable ou s'affaiblit avaient la même opinion concernant l'économie de leur province.

Probabilité de perdre son emploi

Les Canadiens n'ayant pas touché de prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que ceux qui en avaient reçues à juger <u>très improbable</u> la perte de leur emploi au cours des cinq prochaines années (51 % contre 38 %). Par contre, les Canadiens ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que ceux qui n'en avaient pas reçues à juger *très probable* la perte de leur emploi au cours de la prochaine année (12 % contre 4 %).

La région des Prairies était la seule où une majorité de répondants (56 %) ont affirmé être certains qu'ils ne perdraient pas leur emploi au cours de la prochaine année.

Connaissance du programme d'assurance-emploi et opinions à son égard

Recours aux prestations d'AE dans le passé

Les répondants faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreux à affirmer avoir touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années :

- Les répondants des régions rurales (34 % contre 25 % de ceux des régions urbaines).
- Les répondants de la région de l'Atlantique (36 % contre 24 % à 27 % ailleurs).
- Les Canadiens sans diplôme universitaire (28 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires et 31 % des répondants ayant fait des études postsecondaires contre 21 % des diplômés universitaires).
- Les Canadiens ayant un emploi (33 %) et les répondants sans emploi (26 %) par rapport aux travailleurs autonomes (13 %).

La probabilité d'avoir touché de telles prestations au cours des cinq dernières années était plus élevée chez les répondants de moins de 55 ans (36 % des répondants de moins de 35 ans et 33 % des répondants âgés de 35 et 54 ans contre 13 % des répondants âgés de 55 ans ou plus).

La probabilité qu'un répondant rapporte qu'un autre membre de son foyer avait reçu des prestations d'AE au cours des cinq dernières années est aussi inversement proportionnelle à l'âge (de 22 % des répondants de moins de 35 ans à 11 % de ceux de 55 ans ou plus). Les répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires étaient plus nombreux que les diplômés universitaires à répondre qu'un autre membre de leur foyer avait reçu des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (20 % contre 13 %).

Plus de répondants sans emploi ont touché des prestations d'AE à la suite d'une perte d'emploi (55 % des répondants sans emploi contre 46 % des répondants ayant un emploi). La probabilité d'avoir reçu des prestations en raison d'un congé de maternité est inversement proportionnelle à l'âge (de 34 % des répondants de moins de 35 ans, à 15 % de ceux ayant entre 35 et 54 ans, à 0 % de ceux de 55 ans ou plus), mais augmente proportionnellement au niveau de scolarité (de 3 % des répondants ayant tout au plus un diplôme universitaire à 40 % des diplômés universitaires).

Les répondants ayant un emploi étaient plus nombreux à avoir touché des prestations de maladie (16 % contre 7 % des répondants sans emploi), tout comme les répondants âgés de 55 ans ou plus (26 % contre 12 % des répondants ayant entre 35 et 54 ans et 8 % de ceux âgés de moins de 35 ans). La probabilité d'avoir reçu des prestations en raison d'un travail saisonnier était inversement proportionnelle au niveau de scolarité (de 14 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires à 1 % des diplômés universitaires). En outre, les hommes étaient plus nombreux à avoir touché des prestations en raison d'un travail saisonnier (11 % contre 4 % des femmes).

Admissibilité aux prestations d'AE

Parmi les Canadiens ayant un emploi, les répondants suivants étaient plus nombreux à se dire *tout à fait* confiants d'être admissibles aux prestations d'AE s'ils perdaient leur emploi : les répondants qui avaient touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (70 % contre 55 % des répondants n'en ayant pas touché), les francophones (81 % contre 53 % des anglophones), et les résidents du Québec par rapport à ceux des autres régions (79 % contre 50 % à 57 % ailleurs).

Perceptions d'abus du régime d'AE par les travailleurs saisonniers

Les Canadiens ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que ceux n'en ayant pas reçu à se dire *entièrement* en désaccord avec l'affirmation selon laquelle trop de personnes gardent des emplois saisonniers parce qu'elles peuvent toucher des prestations d'AE (26 % contre 19 %). Les francophones étaient également plus nombreux que les anglophones à se dire *entièrement* en désaccord avec cette affirmation (28 % contre 21 %). Enfin, les répondants qui estimaient que l'économie canadienne s'affaiblit étaient plus nombreux à être *entièrement* en désaccord avec cette affirmation que ceux qui pensaient que l'économie s'améliore (27 % contre 19 %).

Opinions sur les prestations d'AE versées aux personnes qui ont contribué pendant de nombreuses années

Les Canadiens ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que ceux n'en ayant pas touché à estimer que la période maximale de prestations d'AE devrait être prolongée pour les personnes ayant contribué au programme pendant de nombreuses années (72 % contre 65 %). Les Canadiens ayant un emploi étaient plus nombreux à le penser que les travailleurs autonomes (72 % contre 55 %). Les répondants âgés de 35 à 54 ans étaient également plus nombreux à partager cet avis que les répondants âgés de 55 ans ou plus (72 % contre 65 %).

Perceptions quant à l'équité du régime d'AE

Les Canadiens ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que ceux n'ayant pas reçu de telles prestations à qualifier le programme d'équitable (52 % contre 41 %). Les répondants étant d'avis que l'économie canadienne s'améliore étaient aussi plus nombreux à juger le programme équitable que ceux ayant affirmé qu'elle s'affaiblit (52 % contre 37 %).

Ce sont surtout les Canadiens âgés de 35 ans ou plus qui qualifiaient le régime d'AE de <u>non</u> équitable (29 % contre 18 % des répondants de moins de 35 ans). Les Canadiens ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires étaient plus nombreux que les diplômés universitaires à qualifier le régime d'AE de non équitable (29 % contre 20 %).

Opinions sur le montant du soutien du revenu

Les Canadiens âgés de moins de 35 ans étaient plus nombreux que ceux ayant entre 35 et 54 ans à juger adéquat le niveau de soutien accordé par le régime d'AE (53 % contre 41 %). Sur le plan régional, seuls les répondants de la région de l'Atlantique ont formulé plus souvent cette opinion (53 % contre 43 % à 50 % ailleurs). Les répondants qui estimaient que l'économie canadienne s'améliore (53 %) étaient également plus nombreux à trouver adéquat le niveau de soutien que les répondants jugeant que l'économie canadienne s'affaiblit (38 %) ou qu'elle demeure sensiblement la même (44 %).

Par contre, les répondants ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que les autres à affirmer que le montant du soutien accordé est insuffisant (47 % contre 35 %). Les Canadiens ayant un emploi étaient également plus nombreux que les travailleurs autonomes à qualifier d'insuffisant le montant du soutien accordé (43 % contre 31 %).

Opinions sur la durée de la période de prestations

Seuls les répondants de la région de l'Atlantique et ceux des Prairies ont en majorité qualifié d'adéquate la durée de la période de prestations d'AE (61 % des répondants de la région de l'Atlantique et 54 % des répondants des Prairies contre 42 % à 46 % ailleurs). Les répondants des régions rurales étaient plus nombreux à formuler cette opinion que ceux des régions urbaines (57 % contre 45 %), tout comme les répondants âgés de moins de 35 ans par rapport à ceux de 55 ans ou plus (56 % contre 43 %).

Par contre, les francophones étaient plus nombreux que les anglophones à juger insuffisante la durée de la période de prestations (41 % contre 33 %), tout comme les répondants âgés de 35 ans ou plus par rapport à ceux de moins de 35 ans (40 % contre 22 %). De même, plus de répondants affirmant que l'économie canadienne s'affaiblit (45 %) que de répondants estimant que l'économie s'améliore (32 %) ou demeure sensiblement la même (33 %) ont formulé cette opinion.

Connaissance de l'existence du montant supplémentaire versé aux familles à faible revenu

Les répondants faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreux à savoir qu'un montant supplémentaire était versé aux familles à faible revenu dans le cadre du régime d'AE :

- Les travailleurs autonomes, par rapport aux Canadiens ayant un emploi (43 % contre 32 %).
- Les Canadiens de moins de 35 ans (46 % contre 29 % des répondants âgés de 35 à 54 ans, et 35 % des répondants âgés de 55 ans ou plus).
- Les anglophones (38 % contre 30 % des francophones).

Opinions sur la nécessité d'une réforme du régime d'AE

Les répondants ayant un emploi étaient plus nombreux que les travailleurs autonomes à penser que le régime actuel d'AE fonctionne bien et ne nécessiterait que de légers changements, au besoin (60 % contre 47 %). Les répondants ayant au moins fait une partie d'un programme d'études postsecondaires étaient plus nombreux à le penser (61 % des répondants ayant atteint un certain niveau d'études postsecondaires et 57 % des diplômés universitaires contre 50 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires).

En revanche, l'opinion selon laquelle le régime d'AE nécessiterait des réformes importantes était la plus largement répandue auprès des répondants suivants :

- Les travailleurs autonomes (44 % contre 32 % des répondants ayant un emploi).
- Les répondants estimant que l'économie canadienne s'affaiblit (50 % contre 33 % des répondants qui pensent qu'elle demeure sensiblement la même et 29 % des répondants qui jugent qu'elle s'améliore).

Parmi les répondants jugeant que des changements sont requis, les personnes suivantes étaient plus nombreuses que les autres à suggérer d'augmenter le montant des prestations versées :

- Les Canadiens ayant un emploi (19 % contre 13 % des répondants n'ayant pas d'emploi et 10 % des travailleurs autonomes).
- Les répondants ayant touché des prestations d'AE dans les cinq dernières années (20 % contre 12 % des répondants n'en ayant pas touché).
- Les anglophones (17 % contre 7 % des francophones).
- Les répondants âgés de 35 à 54 ans (18 % contre 13 % des répondants de 55 ans ou plus).

Sur le plan régional, la probabilité que les répondants suggèrent d'augmenter le montant des prestations versées était similaire partout sauf au Québec (de 16 % à 19 % contre 7 % au Québec).

Les répondants ayant un emploi ont proposé plus souvent que les travailleurs autonomes d'élargir l'admissibilité aux prestations ou de faciliter la demande de prestations (13 % contre 5 %). Les répondants ayant suggéré en plus grand nombre d'éliminer les abus étaient les travailleurs autonomes (17 % contre 7 % des répondants ayant un emploi et 6 % des répondants sans emploi) et les répondants qui n'avaient pas touché de prestations d'AE au cours des cinq dernières années (11 % contre 5 % des répondants ayant touché de telles prestations).

Prestations de maladie

Connaissance des prestations de maladie du régime d'AE

Les répondants faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreux à se dire au moins « assez au courant » des prestations de maladie de courte durée :

- Les Canadiens ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (65 % contre 50 % de ceux n'ayant pas reçu de telles prestations).
- Les répondants de la région de l'Atlantique (82 % contre 53 % à 59% ailleurs).
- Les résidents des régions rurales (67 % contre 54 % des résidents des régions urbaines).
- Les répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires (65 %) par rapport aux diplômés universitaires (52 %).

Absence du travail en raison d'une maladie de courte durée

Au cours des dix dernières années, les personnes faisant partie des sous-groupes suivants ont été plus nombreuses que les autres à s'absenter du travail durant plus de deux semaines en raison d'une maladie de courte durée ou d'une blessure pour laquelle elles ont dû fournir un certificat médical :

- Les Canadiens ayant un emploi (27 % contre 19 % des Canadiens sans emploi).
- Les répondants ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (32 % contre 20 % des autres répondants).
- Les répondants âgés de 35 à 54 ans (28 % contre 19 % des répondants âgés de 55 ans ou plus).
- Les répondants sans diplôme universitaire (27 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires et 26 % des répondants sans diplôme universitaire mais ayant fait des études postsecondaires contre 16 % des diplômés universitaires).

Parmi les répondants qui se sont absentés du travail, ceux qui faisaient partie des sous-groupes suivants avaient le plus bénéficié d'un soutien du revenu durant leur absence :

- Les Canadiens ayant un emploi et les Canadiens sans emploi (74 % et 69 % contre 28 % des travailleurs autonomes).
- Les répondants ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (78 % contre 51 % des autres répondants).
- Les répondants âgés de 35 ans ou plus (74 % des répondants âgés de 35 à 54 ans et 71 % des répondants âgés de 55 ans ou plus contre 43 % des répondants âgés de moins de 35 ans).

Parmi les répondants ayant bénéficié d'un soutien du revenu durant leur absence du travail, ceux âgés de 35 ans ou plus l'avaient plus souvent obtenu dans le cadre d'un régime d'invalidité de leur employeur (38 % des répondants âgés de 35 à 54 ans et 29 % des répondants âgés de 55 ans ou plus contre 9 % des répondants âgés de moins de 35 ans). La probabilité de prendre un congé de maladie rémunéré augmente en fonction du niveau de scolarité (passant de 9 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires à 33 % des diplômés universitaires).

Prestations de compassion

Connaissance des prestations de compassion

Les Canadiens ayant reçu des prestations d'AE au cours des cinq dernières années étaient plus nombreux que les autres à être au moins assez au courant de l'existence des prestations de compassion (61 % contre 53 %). Les anglophones étaient plus nombreux à connaître l'existence de ces prestations (62 % contre 36 % des francophones), tout comme les répondants ayant au moins fait une partie d'un programme d'études postsecondaires (60 % des répondants ayant fait une partie d'un programme d'études postsecondaires et 58 % des diplômés universitaires contre 50 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires). Sur le plan régional, la majorité des répondants de l'ensemble des régions, sauf le Québec, étaient au courant de l'existence de ces prestations (de 54 % à 65 % contre 37 % au Québec).

Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être *tout à fait* au courant de l'existence de ces prestations (34 % par rapport à 23 % des hommes).

Nécessité de s'absenter du travail afin de prendre soin d'une personne malade ou blessée

Les anglophones étaient plus nombreux à rapporter s'être trouvés dans une situation où les exigences de leur emploi entraient directement en conflit avec la nécessité de prodiguer des soins à une personne traversant une urgence médicale ponctuelle ou blessée dans un accident (16 % contre 9 % des francophones). Les anglophones étaient également plus nombreux à répondre qu'ils avaient dû prodiguer des soins à une personne atteinte d'une maladie chronique ou de longue durée (12 % contre 8 % des francophones).

Probabilité d'avoir recours aux prestations de compassion dans l'avenir

Les répondants faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreux que les autres à affirmer qu'ils auraient recours, *très* probablement, aux prestations de compassion dans l'avenir s'ils devaient s'absenter du travail pour prodiguer des soins à un membre de la famille gravement malade :

- Les Canadiens ayant un emploi (58 % contre 48 % des Canadiens sans emploi et 33 % des travailleurs autonomes).
- Les Canadiens ayant reçu des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (58 % contre 47 % de ceux qui n'ont pas touché de telles prestations).
- Les Canadiens âgés de 35 à 54 ans (53 % contre 47 % des Canadiens âgés de 55 ans ou plus).
- Les femmes (59 % contre 41 % des hommes).
- Les anglophones (55 % contre 37 % des francophones).
- Les Canadiens ayant fait des études postsecondaires (55 % des répondants sans diplôme universitaire mais ayant fait des études postsecondaires et 53 % des diplômés universitaires contre 44 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires).

Une majorité de Canadiens de toutes les régions du pays, excepté le Québec et les Prairies, ont dit qu'ils auraient très probablement recours à ces prestations (de 57 % à 61 % contre 44 % dans les Prairies et 38 % au Québec).

En revanche, les répondants faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreux que les autres à affirmer qu'ils ne recourraient pas aux prestations de compassion (« pas du tout probable ») : les travailleurs autonomes (22 % contre 6 % des répondants ayant un

emploi et 13 % des répondants sans emploi), les Canadiens n'ayant pas touché de prestations d'AE au cours des cinq dernières années (13 % contre 6 % de ceux ayant reçu de telles prestations), les répondants âgés de 55 ans ou plus (13 % contre 7 % des répondants âgés de moins de 35 ans) et les hommes (13 % contre 8 % des femmes).

Mesures d'AE pour les travailleurs autonomes

Connaissance des mesures d'AE pour les travailleurs autonomes

Les répondants faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreux que les autres à se dire tout à fait au courant de l'existence de mesures d'AE pour les travailleurs autonomes :

- Les Canadiens âgés de 35 ans ou plus (19 % contre 9 % des répondants âgés de moins de 35 ans).
- Les anglophones (18 % contre 11 % des francophones).

À l'échelle des régions, la proportion de répondants disant être tout à fait au courant de ces mesures oscille entre 23 % en Colombie-Britannique et 11 % au Québec.

Intérêt à l'égard des prestations d'AE pour les travailleurs autonomes

Parmi les travailleurs autonomes, ceux âgés de 35 ans ou plus étaient les plus nombreux à répondre qu'ils avaient l'intention de participer au régime d'AE (27 % de ceux âgés de 35 à 54 ans et 26 % de ceux âgés de 55 ans ou plus contre 12 % des répondants âgés de moins de 35 ans). La prudence est de mise dans l'interprétation des données sur l'intérêt des travailleurs autonomes pour les prestations d'AE, compte tenu du nombre relativement faible de travailleurs autonomes interrogés (n = 228).

Office de financement de l'assurance-emploi du Canada

La proportion de répondants ayant affirmé connaître l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada était légèrement plus élevée chez les personnes âgées de 55 ans ou plus que chez celles âgées de moins de 35 ans (5 % contre 2 %).

Nouvelles initiatives

Connaissance des mesures temporaires du régime d'AE

Les personnes faisant partie des sous-groupes suivants étaient plus nombreuses que les autres à se dire tout à fait au courant de l'augmentation de la période maximale des prestations d'AE de cinq semaines :

- Les répondants ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années (22 % contre 14 % des répondants n'ayant pas reçu de telles prestations).
- Les répondants âgés de 55 ans ou plus (20 % contre 12 % des répondants âgés de moins de 35 ans).
- Les hommes (21 % contre 14 % des femmes).

Les répondants ayant touché des prestations d'AE au cours des cinq dernières années sont les plus nombreux à être tout à fait au courant de la mesure consistant à consacrer

500 millions de dollars au régime d'AE aux fins de formation (16 % contre 10 % des répondants n'ayant pas reçu de telles prestations).

Quant au gel des taux de cotisation de l'AE de 2010, les répondants les plus nombreux à se dire tout à fait au courant sont ceux ayant fait des études universitaires (16 % contre 9 % des répondants sans diplôme universitaire mais ayant fait des études postsecondaires et 7 % des répondants ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires) et les anglophones (12 % contre 6 % des francophones).

Il y a peu de variations entre les sous-groupes pour ce qui est de la proportion de répondants tout à fait au courant de la mesure consistant à offrir de 5 à 20 semaines supplémentaires de prestations aux individus qui ont travaillé et versé des cotisations d'AE pendant une longue période mais qui ont eu un recours limité aux prestations d'AE.

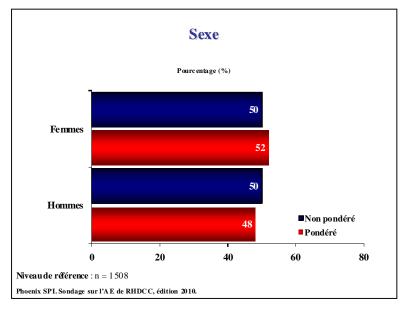
Nous avons constaté des différences sur le plan régional dans le nombre de personnes se disant tout à fait au courant de l'une ou l'autre de ces quatre mesures, mais aucune tendance n'a été relevée.

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Cette section présente les caractéristiques démographiques des répondants, notamment leur sexe, leur âge, leur région et la nature de celle-ci (rurale ou urbaine), leur langue, leur revenu (revenu du foyer et revenu personnel), leur niveau de scolarité, leur état matrimonial et les personnes avec qui ils cohabitent (des enfants ou d'autres personnes). Les données ont été pondérées par région, par âge et par sexe en vue de les rendre représentatives de la répartition réelle des Canadiens (selon les données de Statistique Canada). Les trois premiers diagrammes présentent à la fois les données pondérées et non pondérées; les autres n'illustrent que les résultats pondérés. Les deux derniers diagrammes de la présente section représentent le secteur dont fait partie l'entreprise ou organisation dans laquelle travaillent les répondants ayant un emploi et les travailleurs autonomes, ainsi que la taille de l'entreprise ou organisation.

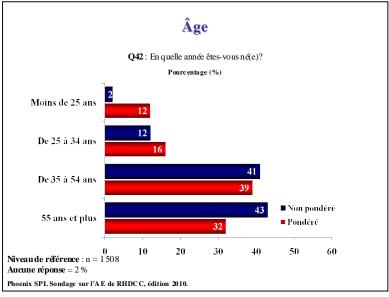
Sexe

Avant la pondération, l'échantillon présentait une composition équilibrée à ce chapitre : 50 % d'hommes (48 % après la pondération) et 50 % de femmes (52 % après la pondération).



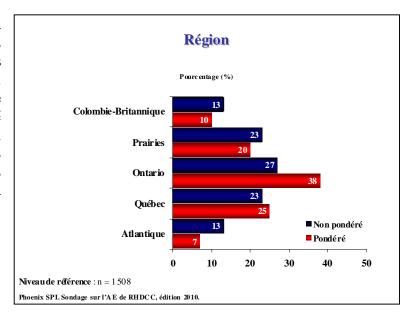
Âge

En matière d'âge, la composition de l'échantillon ressemblait davantage à celle de la population du Canada dans les catégories des 25 à 34 ans et des 35 à 54 ans, mais moins dans les catégories des moins de 25 ans et des 55 ans ou plus. Les données ont été pondérées pour rétablir les proportions.



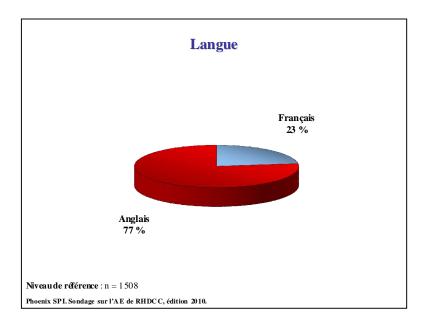
Région

Dans le but d'améliorer la fiabilité des résultats obtenus plus petites dans les provinces, nous avons eu recours à une méthode d'échantillonnage stratifié disproportionné. Comme il est mentionné plus haut, les données ont été pondérées rétablir pour représentativité régionale.



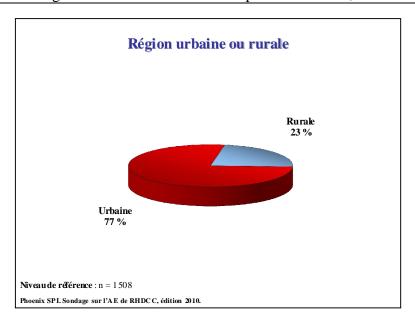
Langue

Vingt-trois pour cent des répondants ont répondu aux questions en français.



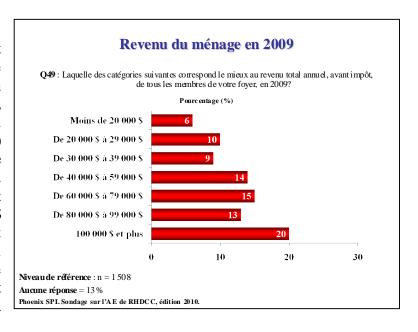
Région urbaine ou rurale

La grande majorité des répondants vivaient dans une région urbaine (77 %), tandis que les autres (23 %) vivaient dans une région rurale.



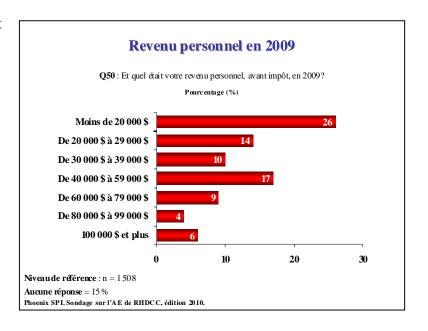
Revenu du ménage

Un quart des répondants ont déclaré que leur ménage avait touché, en 2009, un revenu inférieur à 40 000 \$, tandis qu'un peu plus du quart des répondants (28 %) ont rapporté un revenu entre 60 000 \$ et 99 000 \$. Quatorze pour cent ont dit avoir touché entre 40 000 \$ et 59 000 \$ et un répondant sur cinq a déclaré un revenu de 100 000 \$ ou plus. Treize pour cent des répondants ont choisi de ne pas répondre à cette question.



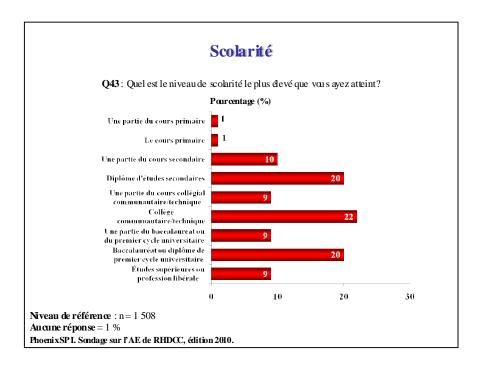
Revenu personnel

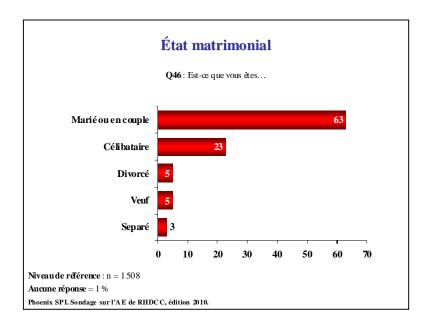
La moitié des répondants ont dit avoir personnellement touché un revenu inférieur à 40 000 \$, en 2009. Dix-sept pour cent ont rapporté un revenu entre 40 000 \$ et 59 000 \$ et environ un répondant sur cinq a déclaré un revenu de 60 000 \$ ou plus. Quinze pour cent des répondants ont choisi de ne pas répondre à cette question.



Scolarité

La majorité des personnes interrogées (51 %) ont dit avoir fait des études postsecondaires, un cinquième des répondants ont obtenu au plus un diplôme d'études secondaires, tandis que 12 % ont indiqué ne pas avoir obtenu ce diplôme. Dix-huit pour cent des répondants ont rapporté s'être inscrits à un programme collégial (9 %) ou universitaire (9 %), mais ne pas l'avoir terminé.



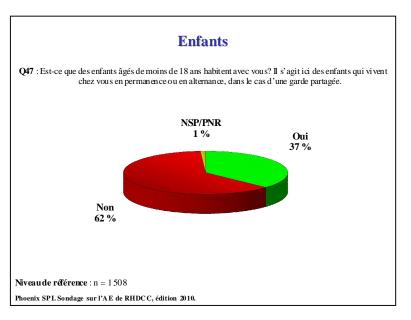


État matrimonial

Près des deux tiers des répondants étaient mariés ou vivaient en couple (63 %), tandis que 23 % ont rapporté être célibataires. Du reste, 5 % étaient divorcés, 5 % étaient veufs et 3 % étaient séparés de leur conjoint.

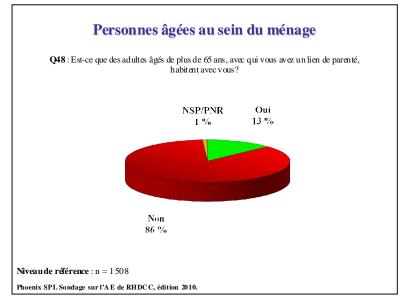
Enfants

Plus du tiers des répondants (37 %) ont rapporté que leur ménage comptait des enfants de moins de 18 ans, tandis que la plupart des autres (62 %) ont répondu le contraire.



Membres du ménage de plus de 65 ans

La vaste majorité des répondants (86 %) ont indiqué qu'aucun membre de leur famille âgé de plus de 65 ans ne vivait avec eux, tandis que 13 % des répondants a rapporté le contraire.



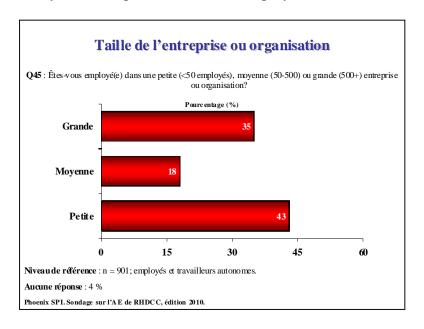
Secteur

Les répondants ayant un emploi et les travailleurs autonomes travaillent dans toute une gamme de secteurs.

-	ecte	eur ur travaillez-vous?	
Secteur	%	Secteur	%
Soins de santé et assistance so ciale	12	Services professionnels, scientifiques et techniques	5
Commerce de détail	10	Fabrication	4
Services d'enseignement	9	Services publics	3
Constructio n	8	Secteurs de l'information et de la culture	3
Finance et assurances	7	Hébergement et services de restauration	3
Administration publique	7	Mines et extraction de pétrolee t de gaz	3
Transport et entreposage	6	Autres	12
Agriculture, foreste rie, chasse e t pêc he	6	Aucune réponse	1

Taille de l'entreprise

Le plus souvent, les répondants ayant un emploi et les travailleurs autonomes (43 %) travaillent dans de petites entreprises ou organisations (moins de 50 employés). Un peu plus d'un tiers travaillent dans une grande entreprise (500 employés ou plus), et 18 % travaillent dans une moyenne entreprise (de 50 à 500 employés).



ANNEXES

Sondage de suivi sur l'assurance-emploi de RHDSC, édition 2010

Version finale: le 16 mars 2010

Nous réalisons un sondage pour	le gou et de l'	ne maison de recherche sur l'opinion publique. vernement du Canada sur les attitudes des assurance-emploi ou l'AE [§] . Le sondage est egistrement des sondages.
personne du foyer pour l'interv dernière à célébrer son anniversa	viewer. aire et q	bhone au hasard, puis nous sélectionnons une J'aimerais parler à la personne qui a été la ui est âgée de 18 ans ou plus. Est-ce vous ? (SI RSONNE ET REPRENDRE DEPUIS LE DÉBUT.)
Oui	1	CONTINUER
Non QUESTION	2	DEMANDER À PARLER À LA PERSONNE EN
Refus (RÉPONSE SPONTANÉE)	3	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONII	BLE, POS	SER LA QUESTION SUIVANTE :
B. Quand devrais-je rappeler	?	
Fixer un rendez-vous	, si poss	ible (heure/jour) :
-		e votre foyer, travaillez pour une agence de les médias ou un(e) élu(e) politique?
Oui	1	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
Non	2	CONTINUER
Refus (RÉPONSE SPONTANÉE)	3	REMERCIER ET METTRE FIN À L'ENTRETIEN
serait néanmoins extrêmement confidentielle. L'appel pourrait é qualité. Accepteriez-vous de parmaintenant ou y a-t-il un momen [] Oui, maintenant (CON [] Oui, plus tard (Précise	utile. T être mis rticiper tt qui vo VTINUER er la dat	2)

Phoenix Strategic Perspectives Inc.

[§] Si le/la répondant(e) semble confus(e) à propos de ce programme ou s'il/si elle demande des précisions, lui dire que l'assurance-emploi s'appelait autrefois l'assurance-chômage ou l'AC.

Notes à l'intention de l'intervieweur :

<u>DURÉE DE L'ENTREVUE</u>: SI LE/LA RÉPONDANT(E) VEUT CONNAÎTRE LA DURÉE DE L'ENTREVUE, LUI DIRE QU'ELLE DURE EN MOYENNE 15 MINUTES MAIS QU'ELLE PREND PARFOIS MOINS DE TEMPS. LA DURÉE VARIE EN FONCTION DES RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS.

VALIDITÉ DE LA RECHERCHE : SI LE/LA RÉPONDANT(E) S'INTERROGE SUR LA VALIDITÉ DE LA RECHERCHE, L'INVITER À 1) TÉLÉPHONER AU SYSTÈME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES SONDAGES OU À 2) COMMUNIQUER AVEC MME DEANNA JAMIESON, DU GOUVERNEMENT DU CANADA, AU 1-819-994-2710 OU DEMANDER À MME JAMIESON DE RAPPELER LE RÉPONDANT.

<u>SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES SONDAGES :</u> SI LE/LA RÉPONDANT(E) VEUT SAVOIR CE QU'EST LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES SONDAGES, LUI DIRE :

Le système d'enregistrement des sondages a été créé par l'industrie de la recherche par sondage afin que le public puisse vérifier la légitimité d'un sondage, se renseigner sur l'industrie du sondage ou déposer une plainte. Le numéro sans frais du système d'enregistrement est le 1-800-554-9996.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS: LES PROPOS TENUS PAR LES PARTICIPANTS SERONT PROTÉGÉS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA *LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS*. APPORTER CETTE PRÉCISION, SI ELLE EST PERTINENTE. DIRE ÉGALEMENT, SI LA CHOSE EST PERTINENTE: « VOS RÉPONSES À CE SONDAGE N'AURONT AUCUN EFFET SUR VOS RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ».

LES <u>TITRES</u> DE SECTION EN BLEU NE DOIVENT <u>PAS</u> ÊTRE LUS AUX RÉPONDANTS.

À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, IL SERA POSSIBLE DE RÉPONDRE PAR L'OPTION « JE NE SAIS PAS / JE PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE » À TOUTES LES QUESTIONS DU SONDAGE. L'OPTION NSP/NPR N'APPARAÎT QUE POUR LA LOGIQUE DE SAUTS DE QUESTIONS.

Inscrire selon vos observations/la liste de l'échantillon :

- Sexe
- Langue choisie pour l'entrevue
- Province/région

Perceptions en matière d'économie

- 1. Selon vous... (INSÉRER UN ÉLÉMENT DE LA LISTE) devient-elle plus forte, plus faible ou demeure-t-elle sensiblement la même? (LIRE / RANDOMISER LA LISTE)
 - a) ... l'économie de votre ville... (REMPLACER PAR « localité » SI LE RÉPONDANT N'HABITE PAS DANS UNE VILLE. UTILISER LE CODE POSTAL POUR DÉTERMINER CECI.)
 - b) ... l'économie de votre province...
 - c) ... l'économie canadienne...

Situation professionnelle

2. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation professionnelle? Estce que vous êtes... [LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

	un(e) employé(e),			1	ALLER À Q.6, CODER COMME « EMPLOYÉ »
	un(e) travailleur ou travailleuse	autonom	ie.	2	ALLER À Q.3
	étudiant(e) et employé(e),		,	3	ALLER À Q.6, CODER COMME « EMPLOYÉ »
	étudiant(e) et sans emploi,			4	ALLER À Q.9
	sans emploi,			5	ALLER À Q.9
	une personne au foyer ou			6	ALLER À Q.9
	à la retraite ?			7	ALLER À Q.12
	handicap/maladie/congé de mate	rnité/			_
	congé parental			8	ALLER À Q.6, CODER COMME « EMPLOYÉ »
	NSP/NPR				ALLER À Q.12
POSE	ER LES QUESTIONS SUIVANTES AUX TR	AVAILL	EURS AU	TONC	MES SEULEMENT :
3.	a) Est-ce que ce travail autonome est	saisonni	er?		
	Oui	1			
	Non	2			
b) Est-ce que vous avez des employés?				
	Oui	1			
	Non	2			
4.	a) Est-ce que ce travail autonome est	à temps	plein ou	à ten	nps partiel?
	À temps plein	1			
	À temps partiel	2	POSER	LA Q.	4b
b) Combien d'heures travaillez-vous pa	ır semair	ne?		
	Noter le nombre d'heures :				
5. q	À part votre travail autonome, est- quelqu'un d'autre?	-ce que	vous tra	availle	ez comme employé pour
	Oui	1			
	Non	2	ALLER	À Q.12	2
	NSP/NPR	3	ALLER	À Q.12	2
6.	a) Est-ce que vous avez un emploi sa	isonnier'	?		
	Oui	1			
	Non	2			

cot	st-ce que votre employeur dédui isations à l'assurance-emploi et au tes du Québec*?				
O)ui	1		OMME « EMP ILLEUR AUTO	LOYÉ » ET ONOME » SI Q2=2
AUTONO:	Jon ME »	2		COMME	« TRAVAILLEUR
N	ISP/NPR	3	CODER C	OMME « EMP	LOYÉ »
*UTILISER AILLEURS	R « RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC » A S.	u Québi	EC ET « RÉC	SIME DE PENSI	ONS DU CANADA »
7. Est	-ce que vous êtes responsable de la	gestion	d'autres e	employés ?	
	Oui Non	1 2			
	mbien d'heures travaillez-vous par NDU À LA Q.4b]	semaine	e? [SAUTE	R SI LE RÉPO	NDANT A
N	Noter le nombre d'heures :				
POSER À	TOUS LES RÉPONDANTS SANS EMPI	LOI OU A	<u>AU FOYER</u>	<u>:</u>	
9. a) I	Est-ce que vous [LIRE; ACCEPTER	UNE SE	EULE RÉPO	NSE]	
	êtes à la recherche d'un emploi ou n'êtes pas à la recherche d'un emp		1 2		
POSER A	UX RÉPONDANTS SANS EMPLOI OU	AU FOY	ER À LA R	ECHERCHE D	'UN EMPLOI :
	on vous, combien de temps vous fe vous allez en trouver? (LIRE LA				
da da o	u cours des trois prochains mois, to ans quatre à six mois; ans sept à neuf mois; u dans 10 à 12 mois. Réponse spontanée – dans plus de 1	-			
POSER AU	<u>UX EMPLOYÉS :</u>				
	st-ce qu'il est très probable, assez p yous perdiez votre emploi au cours d			-	du tout probable
A P	Très probable Assez probable Peu probable Pas du tout probable	1 2 3 4	CONTINU CONTINU ALLER À ALLER À	TER Q.12	

5

NSP/NPR

ALLER À Q.12

10. b) Si vous perdiez votre emploi au cours de la prochaine année, cette perte d'emploi aurait-elle lieu, selon vous, dans... (LIRE LA LISTE. ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE)

Trois mois Quatre à six mois Sept à neuf mois Ou 10 à 12 mois

- 11. Si vous perdiez votre emploi, est-ce que les dénouements suivants seraient très probables, assez probables, peu probables ou pas du tout probables? LIRE / NE PAS FAIRE LA ROTATION
 - a) Vous seriez capable de trouver un nouvel emploi, là où vous habitez, aussi bon ou meilleur que votre emploi actuel, au cours des 12 prochains mois.
 - b) S'il le fallait, vous seriez disposé(e) à déménager afin de trouver un emploi dans votre domaine, dans une autre région du Canada.
 - c) S'il le fallait, vous seriez disposé(e) à déménager afin de trouver un emploi dans un domaine <u>différent</u>, dans une autre région du Canada.
 - d) Vous tenteriez de démarrer votre propre entreprise ou de devenir travailleur/travailleuse autonome.

Attitudes / connaissance du Programme d'assurance-emploi

- 12. Voici quelques énoncés relatifs à l'assurance-emploi. À l'aide d'un chiffre de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous êtes entièrement en désaccord, « 4 » que vous êtes ni d'accord ni en désaccord et « 7 », que vous êtes entièrement d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec [l'énoncé suivant / les énoncés suivants]* ? [LIRE ET FAIRE UNE ROTATION. UTILISER LE PLURIEL EN S'ADRESSANT AUX RÉPONDANTS AYANT UN EMPLOI.]
 - a) <u>AUX « EMPLOYÉS »</u>: Je suis confiant(e) que je serais admissible aux prestations d'assurance-emploi si je perdais mon emploi.
 - b) Trop de personnes gardent des emplois saisonniers parce qu'elles peuvent toucher des prestations d'assurance-emploi.
 - c) Le programme d'assurance-emploi devrait offrir de plus longues périodes de prestations à ceux qui ont cotisé au programme pendant de nombreuses années.
- 13. a) Pensez-vous que le programme d'assurance-emploi est [FAIRE UNE ROTATION] juste, injuste ou ni l'un ni l'autre? [SONDER POUR SAVOIR DANS QUELLE MESURE TRÈS OU PLUTÔT]

Très juste	1
Plutôt juste	2
Ni l'un ni l'autre	3
Plutôt injuste	4
Très injuste	5

SI LE/LA RÉPONDANT(E) A RÉPONDU « PLUTÔT OU TRÈS INJUSTE » :

13. b) Que trouvez-vous <u>le plus</u> injuste du programme d'assurance-emploi? [NE <u>PAS</u> LIRE LA LISTE. ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Règles d'admissibilité
Durée des prestations
Période d'attente de deux semaines
Insuffisance du montant des prestations
Insuffisance du montant alloué pour la formation
Surplus dans le programme d'assurance-emploi
Rien
Autre (PRÉCISER)

- 14. En vous fondant sur ce que vous savez du programme, est-ce que vous pensez que (AJOUTER L'UN DES ÉNONCÉS CI-DESSOUS/RÉPARTIR ALÉATOIREMENT L'ORDRE DE PRÉSENTATION) qu'offre le programme d'assurance-emploi est généreux/généreuse, adéquat(e) ou insuffisant(e)?
 - a) ...le niveau de soutien du revenu...
 - b) ...la durée du soutien du revenu en cas de perte d'emploi...

Généreux/généreuse		1
Adéquat(e)	2	
Insuffisant(e)	3	

15. Est-ce que vous êtes très au courant, assez au courant, peu au courant ou pas du tout au courant du fait que le programme d'assurance-emploi augmente les prestations versées aux familles à faibles revenus ayant des enfants?

Très au courant	1
Assez au courant	2
Peu au courant	3
Pas du tout au courant	4

16. a) Certaines personnes disent que [FAIRE UNE ROTATION] fondamentalement, le régime actuel d'assurance-emploi fonctionne bien et ne nécessiterait que de légers changements, au besoin. D'autres personnes disent que [FAIRE UNE ROTATION] le régime actuel d'assurance-emploi ne fonctionne pas bien et qu'il est nécessaire d'y apporter des réformes importantes au cours des prochaines années. Lequel de ces points de vue correspond davantage au vôtre?

Il fonctionne bien et ne nécessite que de légers changements, au besoin	1
POSER b	
Il ne fonctionne pas bien; des réformes importantes sont nécessaires POSER b	2
RÉPONSES SPONTANÉES :	
Ni l'un ni l'autre	3
SAUTER b	

b) Quels changements apporteriez-vous? [NE <u>PAS</u> LIRE; ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES DONNÉES]

Accroître le montant des prestations versées

Élargir l'admissibilité aux prestations / faciliter la demande de prestations

Éliminer les abus

Réduire l'admissibilité aux prestations / rendre plus difficile la demande de prestations

Offrir davantage de programmes de formation ou de perfectionnement / offrir davantage de

programmes d'enseignement ou des programmes de meilleure qualité

Aider les gens à retourner au travail ou à trouver un emploi ou les encourager à le faire

Réduire le montant des cotisations versées par les employés / employeurs

Réduire le montant des prestations versées

Accroître le surplus de la caisse de l'assurance-emploi

Réduire le surplus de la caisse de l'assurance-emploi

Accroître le montant des cotisations versées par les employés / employeurs

Accroître la durée de la période de prestations (c.-à-d. le nombre de semaines)

Établir des règles d'admissibilité qui soient cohérentes/uniformes d'une région à l'autre

Plus de prestations/de dispositions pour ceux qui ont cotisé à l'AE pendant de nombreuses années

A 4	<i>, , .</i> .		
Allfre	nreciser	١.	
Tunc	(préciser)	, .	

Prestations de maladie

POSER AUX EMPLOYÉS:

19. Êtes-vous très au courant, assez au courant, peu au courant ou pas du tout au courant que les travailleurs admissibles qui ne peuvent pas travailler en raison d'une maladie de courte durée peuvent recevoir jusqu'à 15 semaines de prestations de maladie du régime d'assurance-emploi?

Très au courant	1
Assez au courant	2
Peu au courant	3
Pas du tout au courant	4

QUESTION POUR TOUS:

SB1 Au cours des derniers 10 ans, vous êtes-vous absenté(e) de votre travail pendant plus de deux semaines en raison d'une maladie de courte durée ou d'une blessure pour laquelle vous deviez fournir un certificat médical? ACCEPTER « SANS OBJET » COMME RÉPONSE DISTINCTE DE « JE NE SAIS PAS » (Q22 EN 2008)

Oui	1
Non	2

SI C'	EST OUI, POSER LA QUESTION SUIVANTE :
SB2	Pendant combien de temps vous êtes-vous absenté(e) de votre travail en raison de cette maladie ou blessure ? (Q23 EN 2008)
	Noter la durée en nombre de semaines : (RÉPONSE SPONTANÉE : n'est pas encore retourné(e) au travail)
SB3	Quand vous vous êtes absenté(e) de votre travail en raison de cette maladie ou blessure, avez-vous reçu des sommes à titre de soutien du revenu ? (Q24 EN 2008)
	Oui 1 Non 2
SI C'	EST « OUI », POSER:
SB4	Les sommes que vous avez reçues à titre de soutien du revenu quand vous vous êtes absenté(e) du travail en raison de cette maladie de courte durée ou de cette blessure provenaient-elles? (LIRE LA LISTE; RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES) (NOUVEAU)
	Des indemnités pour accident du travail ou maladie professionnelle Du régime pour invalidité de l'employeur (à court ou à long terme) De votre régime personnel pour invalidité Des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada De prestations de maladie du régime d'assurance-emploi Du salaire qu'a continué à vous verser votre employeur (congé payé), Congé sans solde D'un congé de maladie rémunéré J'ai travaillé moins d'heures D'arrangements informels avec l'employeur D'une autre source. Si c'est le cas, veuillez préciser :
Pres	tations de compassion
20.	Est-ce que vous êtes très au courant, assez au courant, peu au courant ou pas du tout au courant du fait que les travailleurs éligibles peuvent recevoir des prestations de compassion s'ils doivent s'absenter temporairement de leur emploi afin de prodiguer des soins ou offrir un soutien à un membre de leur famille gravement malade ou mourant?
	Très au courant
21.	Vous êtes-vous déjà retrouvé(e) dans une situation où les exigences de votre emploi entraient directement en conflit avec le besoin de prodiguer des soins ou d'offrir un

soutien dans l'une (ROTATION]	ou l'autre des	circonstances	suivantes?	[LIRE / FAII	RE UNE
a) Une personne graven	nent malade ou m	nourante?			
Oui Non		1 2			
b) Une personne trave accident?	rsant une urgen	nce médicale	ponctuelle	ou blessée d	lans un
Oui Non		1 2			
c) Une personne atteinte	e d'une maladie o	chronique ou c	le longue du	rée?	
Oui Non		1 2			
SI C'EST « OUI » À Q.21a CON	NTINUER; AUTREM	MENT, ALLER	À Q.27		
22. Pour prendre soin de absenté(e) du travail?		avement mala	de ou moura	ante, vous êtes	s-vous
Oui Non	1 2	ALLER À Q.24 CONTINUER	ļ		
NSP/NPR	3	ALLER À Q.27	7		
23. Puisque vous ne vous reçu les soins dont TOUTES LES RÉPONSE	elle avait besoin				
une personne sans er une personne employ une autre personne s la personne a obtenu dans un hôpital ou u	yée à <u>temps parti</u> <u>'est absentée</u> de s des soins de pro	<u>el</u> a pris soin d son travail pou fessionnels de	ır prendre so	oin d'elle ou	1 2 3
Autre (préciser) :					
SI C'EST « OUI » À Q.22, CON 24. Combien de temps ve cette personne? Était-	ous êtes-vous ab	osenté(e) de vo	otre travail		soin de
moins de 2 sema 2 à 6 semaines, 7 à 12 semaines ou 13 semaines ou plus	ou	2 3			

RÉPONSE SPONTANÉE : Se poursuit toujours 5

25. Quand vous vous êtes absenté(e) du travail pour prendre soin de cette personne, avezvous fait l'une ou l'autre des choses suivantes? [LIRE LA LISTE; ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES DONNÉES]

Pris un congé avec solde	1
Pris un congé sans solde	2
Pris des vacances	3
Pris un congé de maladie	4
Pris un congé familial	5
Demandé ou reçu des prestations de	
compassion du régime d'AE	6
Travaillé moins d'heures	7
Pris des arrangements à l'amiable	
avec votre employeur	8
Changé de travail	9
Quitté votre emploi	10

<u>POSER LA QUESTION SUIVANTE SI LE RÉPONDANT N'A PAS RETENU LA RÉPONSE 6 À LA Q.25 :</u>

26. Pourquoi n'avez-vous <u>pas</u> eu recours aux prestations de compassion? [NE <u>PAS</u> LIRE; ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES DONNÉES]

N'étai	t pas au coura	nt des pres	stations de co	ompassion	1		
N'étai	t pas certain s	'il était ad	missible		2		
Les pr	estations ne se	eraient pas	arrivées à te	emps	3		
Les pr	estations étaie	ent inadéqu	ıates	-	4		
Ne tra	vaillait pas / p	as inscrit à	à l'AE		5		
La	personne	nécessit	ant des	soins	n'était	pas	un
men	bre de la fam	ille admiss	sible		6		
La	situation	s'est	produite	avant	l'introdu	ıction	des
prest	tations de com	npassion			7		
N'ava	it pas le soutie	en de son e	mployeur		8		
En a fa	ait la demande	mais n'ét	ait pas admi	ssible	9		
Autre	(préciser) :		_				

Depuis janvier 2004, le gouvernement du Canada offre des prestations de compassion à des travailleurs admissibles dans le cadre du programme de l'assurance-emploi. Ceci permet aux Canadiens et Canadiennes de s'absenter temporairement du travail pour prodiguer des soins ou offrir un soutien à un membre de la famille gravement malade ou qui risque de mourir dans un délai de six mois. Les six semaines de prestations peuvent être partagées entre des membres de la famille et elles peuvent être prises consécutivement, concurremment ou une semaine à la fois par des membres de la famille au cours d'une période de 26 semaines.

27. Dans l'avenir, si vous travailliez et que vous faisiez face à une situation où vous deviez vous absenter du travail pour prodiguer des soins ou offrir un soutien à un membre de la famille gravement malade, serait-il très, assez, peu ou pas du tout probable que vous présentiez une demande pour recevoir des prestations de compassion?

Très probable	1	SAUTER LA PROCHAINE QUESTION
Assez probable	2	SAUTER LA PROCHAINE QUESTION
Peu probable	3	
Pas du tout probable	4	

$\underline{\text{SI C'EST }} \times \underline{\text{PEU PROBABLE}} \times \underline{\text{OU }} \times \underline{\text{PAS DU TOUT PROBABLE}} \times \underline{\text{POSER LA QUESTION}}$ $\underline{\text{SUIVANTE}}$:

28. Quelle serait votre raison principale pour ne pas présenter de demande de prestations? [NE PAS LIRE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Mesures d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes

LIRE CETTE INTRODUCTION À TOUS LES RÉPONDANTS SAUF CEUX DU QUÉBEC

Le gouvernement du Canada a adopté un projet de loi qui vise à offrir, sur une base volontaire, les prestations d'assurance-emploi de maternité, parentales, de maladie et de compassion aux **travailleurs autonomes** canadiens. Depuis le 31 janvier 2010, les travailleurs autonomes peuvent participer au régime d'assurance-emploi en s'inscrivant auprès de Service Canada. Ceux qui s'inscrivent au plus tard le 1^{er} avril pourront établir une demande de prestations d'assurance-emploi dès janvier 2011. Les cotisations seront équivalentes au taux de cotisation que les salariés paient actuellement.

LIRE L'INTRODUCTION QUI SUIT AUX RÉPONDANTS DU QUÉBEC SEULEMENT

Le gouvernement du Canada a adopté un projet de loi qui vise à offrir, sur une base volontaire, les prestations d'assurance-emploi de maternité, parentales, de maladie et de compassion aux **travailleurs autonomes** canadiens. Les travailleurs autonomes résidant au Québec continueront de toucher des prestations de maternité et parentales en vertu du Régime québécois d'assurance parentale et, à compter du 31 janvier 2010, peuvent participer au régime d'assurance-emploi afin de recevoir des prestations de maladie et de

compassion en s'inscrivant auprès de Service Canada. Ceux qui s'inscrivent au plus tard le 1^{er} avril pourront présenter une demande de prestations de l'assurance-emploi dès janvier 2011. Les cotisations seront équivalentes au taux de cotisation que les salariés paient actuellement.

SE1 Étiez-vous au courant de cette nouvelle mesure? (LIRE LA LISTE)

Oui, tout à fait Oui, vaguement Non

POSER AUX TRAVAILLEURS AUTONOMES

Les prochaines questions s'adressent uniquement aux personnes qui, comme vous, sont travailleurs autonomes.

SE2 Avez-vous l'intention de participer au régime d'assurance-emploi afin de tirer profit de cette nouvelle mesure pour les travailleurs autonomes? (LIRE LE LISTE)

Oui 1 Non 2 PASSER À LA QSE6

SI C'EST OUI, POSER LES DEUX (OU TROIS) PROCHAINES QUESTIONS:

SE3 Quelle est la principale raison pour laquelle vous participeriez au régime d'assuranceemploi? Y a-t-il d'autres raisons (NE PAS LIRE LA LISTE. ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES)

Je veux profiter de la quiétude d'esprit que procure une assurance Prestations de compassion Prestations de maladie Prestations de maternité Prestations parentales Autre (préciser) : ______

SE4 Personnellement, en laquelle ou lesquelles des prestations suivantes êtes-vous particulièrement intéressé(e)? (LIRE LA LISTE. ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES)

Jusqu'à 15 semaines de prestations de maladie si vous étiez blessé(e) ou trop malade pour travailler?

Jusqu'à 15 semaines de prestations de maternité? [SAUTER SI C'EST UN HOMME]* Jusqu'à 35 semaines de prestations parentales pour l'un ou l'autre des parents ou à partager entre les deux parents?*

Jusqu'à 6 semaines de prestations de compassion dans le cas où vous devriez vous occuper d'un membre de la famille qui est gravement malade?

* NE PAS POSER LES QUESTIONS SE4 ii) ou iii) AUX RÉPONDANTS DU QUÉBEC

SI LE/LA RÉPONDANT(E) EST INTÉRESSÉ(E) AUX PRESTATIONS DE MATERNITÉ OU AUX PRESTATIONS PARENTALES, POSER LA PROCHAINE QUESTION (SAUF AUX RÉPONDANTS DU QUÉBEC) :

- SE5 Si vous participiez au régime d'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes, combien de temps, en mois, pourriez-vous vous permettre de vous absenter du travail pour recevoir...?
 - i) des prestations de maternité [QUESTION POUR LES FEMMES SEULEMENT]
 - ii) des prestations parentales pour vous occuper d'un nouveau-né ou d'un enfant récemment adopté?

[NE PAS LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Vous ne pourriez pas vous le permettre	1
Moins d'un mois	2
Entre 1 et 3 mois	3
Entre 4 et 6 mois	4
Entre 7 et 9 mois	5
Entre 10 et 12 mois	6

SI C'EST « NON », POSER :

SE6 Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne souhaiteriez <u>pas</u> participer au régime d'assurance-emploi? Y a-t-il d'autres raisons (NE PAS LIRE LA LISTE. ACCEPTER TOUTES LES RÉPONSES PERTINENTES)

Les cotisations sont trop élevées
J'ai déjà une couverture d'assurance
Pas besoin
Impossible d'arrêter d'y participer une fois que des prestations sont touchée
Autre (préciser):

L'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC)

En 2008, le gouvernement du Canada a créé une nouvelle société d'État, l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada (OFAEC). Cette organisation sera responsable de la gestion d'un compte bancaire appelé « réserve » où tout excédent en matière de cotisations d'une année donnée sera retenu et investi jusqu'à ce qu'il soit utilisé par le programme d'assurance-emploi au cours des années suivantes. Elle sera aussi responsable de la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme pour l'établissement des taux de cotisation à l'assurance-emploi.

33. Étiez-vous au courant de cette initiative? (LIRE LA LISTE)

Oui, tout à fait Oui, vaguement Non

Nouvelles initiatives

36. Le Gouvernement a mis en place des mesures pour améliorer l'assurance-emploi et augmenter les fonds destinés au développement des compétences et à la formation. À quel point êtes-vous au courant des mesures suivantes adoptées par le gouvernement? Concernant la mesure de/d'... (LIRE/ASSURER UNE ROTATION A-D)? Étiez-vous au courant de cette mesure? (LIRE LA LISTE)

Oui, tout à fait Oui, vaguement Non

- a) Augmenter la période maximale des prestations d'assurance-emploi de cinq semaines.
- b) Consacrer 500 millions de dollars sur deux ans pour prolonger les prestations d'assurance-emploi pour les Canadiens qui suivent une formation de longue durée et pour permettre un accès plus rapide aux prestations d'assurance-emploi aux personnes qui paient elles-mêmes leur formation à partir des sommes obtenues à la suite d'une mise à pied.
- c) Geler les taux de cotisation d'assurance-emploi de 2010.
- d) Offrir de 5 à 20 semaines supplémentaires de prestations aux individus qui ont travaillé et versé des cotisations d'assurance-emploi pendant une longue période mais qui ont eu un recours limité aux prestations régulières d'assurance-emploi.

Données démographiques

37. Combien de fois avez-vous reçu des prestions d'assurance-emploi au cours des cinq dernières années ?

Zéro / jamais	1	ALLER À Q40
Une fois	2	
2 ou 3 fois	3	
4 ou 5 fois	4	
Plus de 5 fois	5	
NSP/NPR	6	ALLER À Q40

38. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous reçu des prestations d'assurance-emploi ? Est-ce que vous... [LIRE LA LISTE; RÉPONSES MULTIPLES ACCEPTÉES]

aviez perdu votre emploi,	1	
étiez en congé de maternité,	2	
étiez en congé parental,	3	
receviez des prestations de compassion,	4	
étiez malade ou	5	
avez reçu des prestations pour une autre rais	son ? Préciser :	_

39. Pendant que vous receviez des pres dernières années, avez-vous démén		-	ours des cinq
Oui Non	1 2		
POSER À TOUS LES RÉPONDANTS :			
40. Est-ce qu'un autre membre de votr au cours des derniers cinq ans ?	re foyer a	a reçu des prestations d	'assurance-emplo
Oui Non	1	CALVEED I A DDOCHAL	
Non	2	SAUTER LA PROCHAI	
NSP/NPR	3	SAUTER LA PROCHAI	INE QUESTION
41. Pour quelle(s) raison(s) cette autre emploi ? Est-ce qu'elle [LIRE LA	•	, ,	
 avait perdu son emploi, était en congé de maternité, était en congé parental, recevait des prestations de cor était malade ou recevait des prestations pour u 	-	5	
À présent, j'aimerais obtenir des rense	ignement	s qui nous permettront	de regrouper les
réponses de tous les participants à ce son	dage.		
42. En quelle année êtes-vous né(e) ?			
Noter l'année :			
43. Quel est le niveau de scolarité le pl ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]	us élevé	que vous ayez atteint ?	[NE <u>PAS</u> LIRE;
Une partie du cours primaire Le cours primaire Une partie du cours secondaire Diplôme d'études secondaires Une partie du collège communau	taira / áoc	ole de formation	1 2 3 4
professionnelle / école de mét Collège communautaire / école de métiers / cours comm Une partie du baccalauréat ou du Baccalauréat ou diplôme de prem Études supérieures / profession li	tiers / cou école nercial / co premier o nier cycle	ors commercial / cégep de formation prégep cycle universitaire	5 rofessionnelle 6 7 8 9

*NOTA: COMME LES PROFESSIONS DES DOMAINES JURIDIQUE, MÉDICAL ET COMPTABLE.

POSER AUX EMPLOYÉS ET AUX TRAVAILLEURS AUTONOMES :

44. Dans quel secteur travaillez-vous ? [NE PAS LIRE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Agriculture, foresterie, chasse et pêche

Mines et extraction de pétrole et de gaz

Services publics

Construction

Fabrication

Commerce de gros

Commerce de détail

Transport et entreposage

Secteurs de l'information et de la culture

Finance et assurances

Immobilier et location

Services professionnels, scientifiques et techniques

Gestion de compagnies et d'entreprises

Services administratifs et de soutien, gestion des déchets, services d'assainissement

Services d'enseignement

Soins de santé et assistance sociale

Art, divertissements, loisirs

Hébergement et services de restauration

Administration publique

Autres services (à l'exception de l'administration publique)

Autre (préciser)

45. Êtes-vous employé(e) dans une petite (<50 employés), moyenne (50-500) ou grande (500+) entreprise ou organisation ?

Petite	1
Moyenne	2
Grande	3

POSER À TOUS LES RÉPONDANTS :

46. Est-ce que vous êtes... [LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

marié(e) ou vivez en couple	1
célibataire	2
veuf ou veuve	3
séparé(e) ou	4
divorcé(e) ?	5

47. Est-ce que des enfants âgés de moins de 18 ans habitent avec vous ? Il s'agit ici des enfants qui vivent chez vous en permanence ou en alternance, dans le cas d'une garde partagée. [LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Oui	1
Non	2

48. Est-ce que des adultes âgés de plus de 65 ans, avec qui vous avez un lien de parenté, habitent avec vous ? [LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Oui	1
Non	2

49. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu total annuel, avant impôt, de tous les membres de votre foyer, en 2009 ? Arrêtez-moi lorsque j'aurai identifié votre catégorie. [LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

1
2
3
4
5
6
7

50. Et quel était votre revenu **personnel**, avant impôt, en 2009? Arrêtez-moi lorsque j'aurai identifié votre catégorie. [LIRE LA LISTE; ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE]

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à 29 999 \$	2
De 30 000 \$ à 39 999 \$	3
De 40 000 \$ à 59 999 \$	4
De 60 000 \$ à 79 999 \$	5
De 80 000 \$ à 99 999 \$	6
100 000 \$ et plus	7

51. À des fins de vérification seulement, veuillez me donner les trois premiers caractères de votre code postal. _____

Voilà qui conclut l'entrevue. Merci beaucoup de vos commentaires réfléchis. Nous apprécions votre collaboration.

HRSDC Employment Insurance Tracking Survey 2010

Final Version: March 17, 2010

	•		'	
firm Can	Hello, my name is I'm calling on behalf of Phoenix, a public opinion research firm. We're conducting a survey for the Government of Canada to explore the attitudes of Canadians concerning Employment Insurance or EI**. The survey is registered with the national survey registration system.			
	interviewed. May I pleas	e speak to the most recent b	m, then select one person from a household to be ne person in the household, 18 years of age or pirthday? Would that be you? (IF NOT, ASK TO GAIN)	
	Yes	1	CONTINUE	
	No	2	ASK TO SPEAK TO 'ELIGIBLE' PERSON	
	Refused (VOLUNTEER	ED) 3	THANK/DISCONTINUE	
	Schedule callb Do you or does anyone	ack if possibl	ent for me to call back? e (time/day): sehold work for any of the following types of research firm, the media, or an elected official? THANK/DISCONTINUE	
	No	2	CONTINUE CONTINUE	
	Refused (VOLUNTEER	ED) 3	THANK/DISCONTINUE	
 D. Your participation in this survey is voluntary, but would be extremely helpful. All responses will be kept confidential. The call may be monitored for quality control purposes. Would you be willing to take part in this survey? We can do it now, or is there a better time? [] Yes, now (CONTINUE) 				
	[] Yes, call later [] Refused (THA)			

Phoenix Strategic Perspectives Inc.

 $^{^{**}}$ If respondent appears confused about this program, or asks for clarification, please say that Employment Insurance was previously called Unemployment Insurance or UI.

INTERVIEWER NOTES:

<u>SURVEY LENGTH</u>: IF RESPONDENT ASKS ABOUT THE LENGTH OF THE SURVEY, INFORM HIM/HER THAT IT AVERAGES 15 MINUTES, SOMETIME LESS. THE LENGTH VARIES DEPENDING ON RESPONSES TO SOME OF THE QUESTIONS.

RESEARCH VALIDITY: IF RESPONDENT QUESTIONS THE VALIDITY OF THE RESEARCH, INVITE HIM/HER TO: 1) CALL THE NATIONAL SURVEY REGISTRATION SYSTEM, OR 2) DEANNA JAMIESON OF THE GOVERNMENT OF CANADA 1-819-994-2710 OR HAVE DEANNA CALL THE RESPONDENT.

<u>SURVEY REGISTRATION SYSTEM</u>: IF RESPONDENT ASKS ABOUT NATIONAL SURVEY REGISTRATION SYSTEM, SAY:

The registration system has been created by the survey research industry to allow the public to verify that a survey is legitimate, get information about the survey industry or register a complaint. The registration system's toll-free phone number is 1-800-554-9996.

<u>PRIVACY</u>: PARTICIPANTS' COMMENTS WILL BE PROTECTED IN ACCORDANCE WITH THE PROVISIONS OF THE PRIVACY ACT. INDICATE THIS IF RELEVANT. ALSO SAY IF RELEVANT: "YOUR REPONSES TO THIS SURVEY WILL HAVE NO IMPACT ON YOUR DEALINGS WITH THE FEDERAL GOVERNMENT."

HEADINGS IN BLUE SHOULD NOT BE READ TO RESPONDENTS.

UNLESS OTHERWISE SPECIFIED, ALL QUESTIONS IN THE SURVEY WILL ALLOW FOR 'DON'T KNOW/NO RESPONSE' OPTION. DK/NR IS ONLY SPECIFIED WHERE IT RELATES TO SKIP LOGIC.

Record by Observation/Call Records:

- Gender
- Language of interview
- Province/region

Economic Perceptions

- 1. In your opinion, is... (INSERT FROM BELOW) getting stronger, weaker, or is it staying about the same? (READ/RANDOMIZE LIST)
 - a) ... the economy in your city... (REPLACE WITH "local area" IF RESPONDENT DOES NOT LIVE IN A CITY. USE POSTAL CODE TO DETERMINE THIS)
 - b) ... the economy in your province...
 - c) ... the Canadian economy...

Employment Status

2. Which of the following best describes your employment status? Are you ...? [READ LIST; ACCEPT ONE RESPONSE]

Employed 1 GO TO Q.6 CODE AS 'EMPLOYED'

Self-employed 2 GO TO Q.3

A student and employed 3 GO TO Q.6 CODE AS 'EMPLOYED'

	Sondage de suivi sur l'assur	rance-em _l	ploi de RHDCC, édition 2010
	A student and not employed	4	GO TO Q.9
	Unemployed	5	GO TO Q.9
	A homemaker	6	GO TO Q.9
	Retired	7	GO TO Q.12
	Disability/sick/maternity/		
	parental leave	8	GO TO Q.6 CODE AS 'EMPLOYED'
	DK/NA		GO TO Q.12
A C	V CELE EMBLOVED ONLY.		
	K SELF-EMPLOYED ONLY:		
3.	a) Is your self-employment seasonal	?	
	Yes	1	
	No	2	
	b) Do you have employees?		
	Yes	1	
	No	2	
4.	a) Is your self-employment full-time	or part-ti	ime?
	Full-time	1	
	Part-time	2	ASK Q.4b
	b) How many hours do you work pe	r week?	
	Record hours:		
5.	Apart from your self-employment, d	lo you als	o work as an employee for someone else?
	Yes	1	
	No	2	GO TO Q.12
	DK/NA	3	GO TO Q.12
6.	a) Are you a seasonal employee?		
	Yes	1	
	No	2	
	b) Does your employer deduct a Employment Insurance or the Can		from your pay for programs such as on Plan/Quebec Pension Plan*?
	Yes	1	CODE AS 'EMPLOYED' & 'SELF-
	No	2	EMPLOYED' IF Q2=2 CODE AS 'SELF-EMPLOYED'
	DK/NA	3	CODE AS 'EMPLOYED'

*USE QUEBEC PENSION PLAN IN QUEBEC AND CANADA PENSION PLAN IN ALL OTHER LOCATIONS.

7. Are you responsible for managing other employees?

Yes 1 No 2

8. How many hours do you work per week? [SKIP IF RESPONDENT ASKED Q.4b]

Record hours:

ASK ALL 'UNEMPLOYED' AND 'HOMEMAKERS':

9. a) Are you ...? [READ; ACCEPT ONE RESPONSE]

Looking for work, or 1 Not looking for work 2

ASK UNEMPLOYED AND HOMEMAKERS LOOKING FOR WORK:

9. b) How long do you think it will take you to find work? Would you say in the next...? (READ LIST. ACCEPT ONE RESPONSE)

Three months or less Four to six months Seven to nine months, or 10 to 12 months (Volunteered – over 12 months)

ASK 'EMPLOYED':

10. a) Is it very, somewhat, not very or not at all likely that you will lose your job in the next year?

Very likely	1	CONTINUE
Somewhat likely	2	CONTINUE
Not very likely	3	GO TO Q.12
Not at all likely	4	GO TO Q.12
DK/NA	5	GO TO Q.12

10 b) If you were to lose your job in the next year, do you think it might be in the next...? (READ LIST. ACCEPT ONE RESPONSE)

Three months
Four to six months
Seven to nine months, or
10 to 12 months

- 11. If you did lose your job, would you be very, somewhat, not very or not at all likely to do each of the following? READ/DO NOT ROTATE LIST
 - a) Be able to find a new job where you live, as good as or better than your current job within 12 months?
 - b) Be willing to move to look for employment in <u>your</u> occupation in another location in Canada, if needed?
 - c) Be willing to move to look for employment in a <u>different</u> occupation in another location in Canada, if needed?
 - d) Try to start your own business or become self-employed?

Attitudes/Knowledge of Employment Insurance Program

- 12. On a scale from 1 to 7, where 1 means strongly disagree, 4 is neutral and 7 means strongly agree, how much do you agree or disagree with the following statement(s)* about the Employment Insurance Program? [READ AND ROTATE. MAKE PLURAL FOR EMPLOYED RESPONDENTS]
 - a) ASK 'EMPLOYED': I'm confident I could access Employment Insurance benefits if I were to lose my job.
 - b) Too many people stay in seasonal jobs because they are able to collect Employment Insurance benefits.
 - c) The Employment Insurance program should offer longer benefits to those who have contributed to the program for many years.
- 13. a) Do you think that the Employment Insurance Program is (ROTATE) fair, unfair or neither? [PROBE FOR VERY OR SOMEWHAT]

Very fair	1
Somewhat fair	2
Neither	3
Somewhat unfair	4
Very unfair	5

ASK THOSE WHO SAID 'SOMEWHAT/VERY UNFAIR':

13 b) What do you find <u>most</u> unfair about the Employment Insurance program? [DO <u>NOT</u> READ; ACCEPT ONE RESPONSE]

Eligibility rules
Length people can receive benefits
Two-week waiting period
Insufficient benefit level
Insufficient funding for training
Employment Insurance Account surplus
Nothing
Other (SPECIFY)

	Bondage de Barvi Bar i abbarance en	pror at rure co, tamen		
pr	om what you know, do you think the (In ovided by the Employment Insurance ProgreeAT FOR SECOND OPTION)			
	level of income supportduration of income support for loss of	employment		
	Generous	1		
	Adequate	2		
	Insufficient	3		
	re you very, somewhat, not very or not at ogram provides additional benefits to low-	<u>-</u>	•	
	Very aware	1		
	Somewhat aware	2		
	Not very aware	3		
	Not at all aware	4		
proper pe	Some people say that [ROTATE] basic ogram works well and only minor adjustmople say that [ROTATE] the current Emplorell and requires major reforms over the new on?	nents should be made as byment Insurance progra	needs a	rise. Other ot working
	Works well, minor adjustments needed w Does not work well, major reforms neede	<u>-</u>	1 2	ASK b ASK b
	VOLUNTEERED:			
	Neither		3	SKIP b
	What adjustments or changes would you PPLY]	make? [DO NOT READ; A	ACCEPT	ALL THAT
	Increase amount of benefits paid out			
	Expand benefit eligibility/make it easier t	to claim benefits		
	Get rid of abuse			
	Restrict benefit eligibility/make it harder	to claim benefits		
	More training/re-training or better/more e			
	Provide help/incentives for people to go l			
	Reduce the amount of premiums paid by	employees/employers		
	Reduce benefits paid out			
	Increase the employment insurance surpl			
	Reduce the employment insurance surplu			
	Increase the amount of premiums paid by			
	Increase benefit duration (i.e. number of			
	Offer consistent/uniform eligibility requirements benefits/provisions for those who had		V. V.O.C.	
	More benefits/provisions for those who h Other (specify):	ave paid lillo El lor man	y years	

Sickness Benefits

ASK 'EMPLOYED':

19. Are you very, somewhat, not very or not at all aware that eligible workers who have a short-term illness can receive up to 15 weeks of EI sickness benefits?

Very aware	. 1
Somewhat aware	2
Not very aware	3
Not at all aware	

ASK ALL:

SB1 In the last 10 years, have you ever been absent from work for more than two weeks due to a short-term illness or injury that required a doctor's certificate? ACCEPT 'DOES NOT APPLY' AS SEPARATE RESPONSE FROM 'DON'T KNOW' (Q22 IN 2008)

Yes	1
No	2

NOTE TO INTERVIEWER: IF RESPONDENT INDICATES THAT THEY HAVE BEEN IN THIS SITUATION ON MORE THAN ONE OCCASION IN THE LAST 10 YEARS, ASK THEM TO FOCUS ON THEIR MOST <u>RECENT</u> ABSENCE FROM WORK WHEN ANSWERING QS. SB2-SB4

IF YES, ASK:

SB2 How long were you off work due to your sickness or injury? (Q23 IN 2008)

```
Record length of time in weeks: ______(VOLUNTEERED: have not yet returned to work)
```

SB3 When you took time off work due to your illness or injury, did you receive any income support during your absence? (Q24 IN 2008)

Yes	1
No	2

IF YES, ASK:

SB4 Did the income support during your absence from work due to an illness or injury come from...? (READ LIST; ACCEPT MULTIPLE RESPONSES) (NEW)

Workers' Compensation

Employer's disability plan (*short or long term*)

Personal disability plan

Canada Pension Plan Disability Benefit

Employment Insurance sickness benefits

Regular pay continued by your employer (*Leave with pay*)

Bollaage ac salvi salvi	<u>abbarar</u>	nee emplor de rais e e, edition 2010	
Leave without pay Sick leave with pay			
Work fewer hours			
Informal arrangements with	-	= -	
Some other source. If so, ple	ase sp	pecify:	
Compassionate Care Benefits			
•	•	not at all aware that eligible workers can rec work to care for or support a gravely ill or d	
Very aware			
Somewhat aware Not very aware			
Not at all aware			
•		ere your job demands were in direct conflict or any of the following? [READ/ROTATE]	with
a) A gravely ill or dying person	?		
Yes		1	
No		2	
b) Someone with a one-time me	dical e	emergency or injury?	
Yes		1	
No		2	
c) Someone with a chronic or lo	ng terr	m illness?	
Yes		1	
No		2	
IF YES IN Q.21a CONTINUE; OTHERS	GO TO	Q.27	
22. In order to care for the gravely i	ll or dy	ying person, did you take time off work?	
Yes	1	GO TO Q.24	
No	2	CONTINUE	
DK/NA	3	GO TO Q.27	
23. Since you did not take time off? [READ LIST; ACCEPT ALL TH		, how was that person cared for? Would you PPLY]	say
Someone who was not empl	•		
Someone working <u>part time</u> Someone else took time off			
	U11011 W	7 O I K to care 101 (111111/1101)	

The person was cared for by health corother institution Other (Specify):	eare professionals, or in a hospital 4
(~F 5)/-	_
IF YES IN Q.22 CONTINUE / OTHERS GO TO Q.	<u>27</u>
24. How much time off work did you take to ACCEPT ONE RESPONSE]	to care for this person? Was it? [READ LIST;
Less than 2 weeks	
2-6 weeks	
7-12 weeks, or	
13 weeks or more	
VOLUNTEERED: Still ongoing	5
25. When you took time off work to care for [READ LIST; ACCEPT ALL THAT APPLY]	or this person did you do any of the following?
Take leave with pay	1
Take leave without pay	2
Take vacation leave	3
Take sick leave	4
Take family leave	5
Apply for or receive Compassionate	
Care Benefits under the EI program	
Work fewer hours	7
Make informal arrangements with	
your employer	8
Change your job	9 10
Quit your job	10
ASK IF RESPONDENT DOES NOT MENTION Q.	25 CODE 6:
26. Why did you <u>not</u> use the Compassionar	te Care benefits? [DO NOT READ; ACCEPT ALL
THAT APPLY]	
Not aware of Compassionate Care	Renefits 1
Was not sure if they would qualify	
Benefits would not arrive in time	
Inadequate benefits	
Not working/not part of EI	
Person requiring care was not eligi	ble family member 6
Situation happened before Compas	
Employer was not supportive	8
Applied but was not eligible	9
Other (Specify):	
Since January 2004 the Covernment of C	anada has baan providing Compassionate Com
•	anada has been providing Compassionate Care Employment Insurance Program. This allows
mater the L	r-j

Canadians to take a temporary leave of absence from work to provide care or support to a gravely ill family member facing a significant risk of death within 6 months. The 6 weeks of benefits can be shared among family members and can be taken consecutively, concurrently or one week at a time by family members over a 26-week period.

27. In the future, if you were working and you were faced with a situation where you needed to take time away from work to care for or support a gravely ill family member, would you be very, somewhat, not very or not at all likely to apply for the Compassionate Care Benefits?

Very likely	1	SKIP NEXT QUESTION
Somewhat likely	2	SKIP NEXT QUESTION
Not very likely	3	
Not at all likely	4	

IF NOT VERY LIKELY OR NOT AT ALL LIKELY, ASK:

28. What would be the main reason you would not apply? [DO <u>NOT</u> READ; ACCEPT ONE RESPONSE]

Not working/not eligible/do not pay EI	1
Not sure they would qualify	
Against it/don't believe it	
Age/ready to retire	
Not financially necessary/income's too high	
Employee benefits/employer would cover it	
Too much hassle/too bureaucratic	
Inadequate benefits	
Not necessary	
Can't/don't want to take time off work	
No reason	
Other (Specify):	

Employment Insurance Measure for Self-Employed People

READ PREAMBLE EVERYWHERE EXCEPT IN QUEBEC

The Government of Canada passed legislation which provides Employment Insurance maternity, parental, sickness and compassionate care benefits to **self-employed** Canadians on a voluntary basis. As of January 31, 2010, the self-employed are able to opt into the Employment Insurance program by registering through Service Canada. If they opt in on or before April 1, an individual will be able to make a claim for Employment Insurance benefits as early as January 2011. The premiums will be the equivalent rate that salaried employees currently pay.

READ PREAMBLE IN QUEBEC ONLY

The Government of Canada passed legislation which provides Employment Insurance maternity, parental, sickness and compassionate care benefits to **self-employed** Canadians

on a voluntary basis. The self-employed living in Quebec will continue to receive maternity and parental benefits through the Quebec Parental Insurance Plan, and as of January 31, 2010, will be eligible to opt into the Employment Insurance program for sickness and compassionate care benefits by registering through Service Canada. If they opt in on or before April 1, an individual will be able to make a claim for Employment Insurance benefits as early as January 2011. The premiums will be the equivalent rate that salaried employees currently pay.

SE1 Were you aware of this new measure? (READ LIST)

Yes, definitely Yes, vaguely No

ASK SELF-EMPLOYED

The next few questions are for people like you who are self-employed.

SE2 Do you intend to opt into the Employment Insurance program to take advantage of this new measure for the self-employed? (READ LIST)

Yes 1 No 2 GO TO QSE6

IF YES, ASK NEXT TWO (OR THREE) QUESTIONS:

SE3 What is your primary reason for opting into the Employment Insurance program? Any other reasons (DO NOT READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY)

Want peace of mind having insurance Compassionate care benefit Sickness benefit Maternity benefit Parental benefit Other (specify):

SE4 Which of the following benefits are you personally particularly interested in? (READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY)

Up to 15 weeks of sickness benefits if you become injured or too sick to work?

Up to 15 weeks of maternity benefits? [SKIP IF MALE]*

Up to 35 weeks of parental benefits to be taken by either parent or shared by both?* Up to 6 weeks of compassionate care benefits in the event that you are required to take time from work to care for or support a gravely ill family member?

* DO NOT ASK 29 ii) or iii) IN QUEBEC

<u>IF INTERESTED IN MATERNITY OR PARENTAL BENEFITS, ASK NEXT QUESTION (NOT IN QUEBEC):</u>

SE5 If you opted into the Employment Insurance program for the self-employed, how much time, in months, could you afford to take away from your work for...?

- i) maternity benefits (ask women only)
- ii) parental benefits to care for a newborn or newly adopted child?

[DO NOT READ LIST; ACCEPT ONE RESPONSE]

None	1
Less than 1 month	2
Between 1 and 3 months	3
Between 4 and 6 months	4
Between 7 and 9 months	5
Between 10 and 12 months	6

IF NO, ASK:

SE6 What is your main reason for <u>not</u> opting into the Employment Insurance program? Any other reasons (DO NOT READ LIST. ACCEPT ALL THAT APPLY)

Premiums too high
Already have coverage
No need
Cannot opt out once a claim is made
Other (specify): _____

Canada Employment Insurance Financing Board (CEIFB)

In 2008, the Government of Canada created a new Crown Corporation, the Canada Employment Insurance Financing Board (CEIFB). This organization will manage a bank account called a reserve where any excess premiums from a given year will be held and invested until they are used in subsequent years for Employment Insurance purposes. It will also be responsible for implementing a new mechanism to determine the premium rate for Employment Insurance.

33. Were you aware of this initiative? (READ LIST)

Yes, definitely Yes, vaguely No

New Initiatives

36. The Government has taken steps to enhance Employment Insurance and provide additional funding for skills development and training. To what extent were you aware of the following measures undertaken by the government? How about the measure to... (READ/ROTATE A-D)? Were you aware of this? (READ LIST)

Yes, definitely Yes, vaguely No

- e) Increase the maximum duration of benefits available under the Employment Insurance program by five weeks.
- f) Provide \$500 million over two years to extend Employment Insurance income benefits to Canadians participating in longer-term training and to allow earlier access to Employment Insurance benefits for individuals purchasing their own training using earnings resulting from a lay-off.
- g) Maintain Employment Insurance premium rates for 2010.
- h) Provide 5 to 20 weeks of additional benefits to workers who have worked and paid Employment Insurance premiums for a significant period of time but who have made limited use of Employment Insurance regular benefits.

Demographics

37. How many times have you received Employment Insurance benefits in the last five years?

Zero/not at all	1	GO TO Q40
Once	2	
2-3 times	3	
4-5 times	4	
More than 5 times	5	
DK/NA	6	GO TO Q40

38. Why did you receive Employment Insurance benefits? Was it ...? [READ LIST; ACCEPT MULTIPLE RESPONSES]

Job loss	1
Maternity leave	2
Parental leave	3
Compassionate Care Benefits	4
Illness, or	5
Something else (Specify):	

39. While receiving Employment Insurance benefits during the last five years, did you move to find work?

Yes	1
No	2

ASK ALL:

40. Has anyone else in your household received Employment Insurance benefits in the last five years?

Yes		1

Sondage de suivi sur l	'assurance-emploi de RHDC	C, édition 2010
	•	

2 No SKIP NEXT QUESTION 3 DK/NA SKIP NEXT QUESTION 41. Why did this other person receive Employment Insurance benefits? Was it ...? [READ LIST; ACCEPT MULTIPLE RESPONSES] Job loss 1 2 Maternity leave 3 Parental leave Compassionate Care Benefits 4 5 Illness, or Something else (Specify): _____ Now, I would like to get some information to help us group your answers with others that we will receive in this survey. 42. In what year were you born? Record year: 43. What is the **highest level** of education that you have reached? [DO NOT READ; ACCEPT ONE RESPONSE Some elementary 1 Completed elementary 2 Some high school 3 Completed high school 4 Some community college/vocational/trade school/commercial/CEGEP 5 Community college/ vocational/ trade school/commercial/CEGEP 6 Some university 7 Completed university 8 Post-graduate university/professional school* 9

*NOTE: INCLUDES LEGAL, MEDICAL, ACCOUNTING AND SIMILAR OCCUPATIONS.

ASK EMPLOYED AND SELF-EMPLOYED:

44. In what industry do you work? [DO NOT READ; ACCEPT ONE RESPONSE]

Agriculture/Fishing/Hunting/Forestry

Oil/Gas/Mining

Utilities

Construction

Manufacturing

Wholesale Trade

Retail Trade

Transportation and Warehousing

Information and Cultural Industries

Ro Pr M A Eo H A Pr O	eal Estate and Rental/Leasing rofessional, Scientific and Tollanagement of Companies and dministrative and Support, Volucational Services ealth Care and Social Assist rt, Entertainment, Recreation commodation and Food Seablic Administration ther services (except Public ther (specify)	echnical Services and Enterprises Waste Management, Remediation Services cance an ervices Administration)
•	ou work for a small (<50 emization?	ployees), medium (50-500) or large (500+) firm or
Sı	mall	1
M	ledium	
La	arge	2 3
ASK ALL:		
46. Are y	ou? [READ LIST; ACCEPT	ONE RESPONSE]
M	farried or living as a couple	1
	ingle	2
	idowed	3
	eparated	4
	ivorced	5
living		ousehold under the age of 18? This includes childrent time as part of a shared-custody arrangement. [READ
Y	es	1
N		2
	here any adults in your hou D LIST; ACCEPT ONE RESPON	usehold over the age of 65 to whom you are related?
Y	es	1
N		2
all m	_	responds to the total annual income, before taxes, of for 2009? Please stop me once your category is ERESPONSE]

1

Under \$20,000

Sondage de suivi sur l'assurance-emploi de RHDCC, édition 2010

\$2	20,000 to \$29,999	2
\$3	30,000 to \$39,999	3
\$4	10,000 to \$59,999	4
\$6	50,000 to \$79,999	5
\$8	30,000 to \$99,999	6
\$1	100,000 and over	7

50. And what is your **personal** income, before taxes, for 2009? Please stop me once your category is reached. Is it...? [READ LIST; ACCEPT ONE RESPONSE]

Under \$20,000	1
\$20,000 to \$29,999	2
\$30,000 to \$39,999	3
\$40,000 to \$59,999	4
\$60,000 to \$79,999	5
\$80,000 to \$99,999	6
\$100,000 and over	7

51. For verification purposes, what are the first three digits of your postal code? _____

That concludes the survey. Thank you very much for your thoughtful feedback. It is much appreciated.